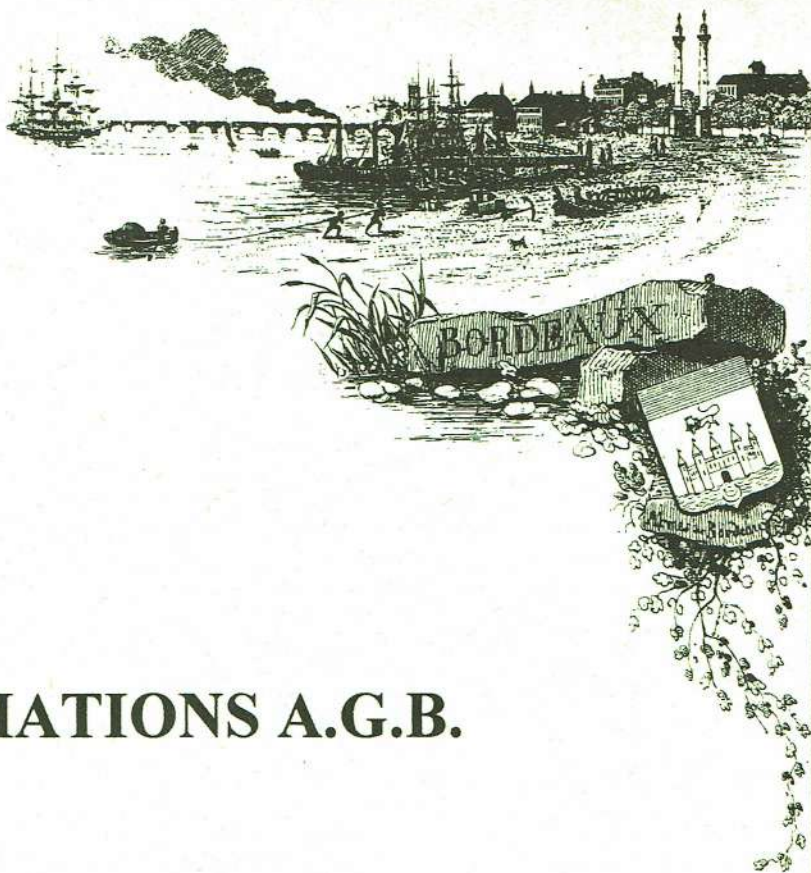




N°57  
1<sup>er</sup> Trimestre 1997



## INFORMATIONS A.G.B.



**V<sup>ve</sup> VIGNON**

## "AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES"

Siège social : 2 rue Paul BERT - 33000 BORDEAUX  
Téléphone : ☎ 05 56.44.81.99 (répondeur)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **BUREAU :**

Président .....	Pierre DUPOUY
Vice-Président .....	Pierre LABARRE
Secrétaire général .....	René BERGERON
Trésorier .....	France SEYRES
Trésorier adjoint .....	Maurice LIGNON
Secrétaire .....	Andrée CHARRIER
Secrétaires adjointes .....	A.Marie BROUSSE Marcelle SOUNY
Délégué à l'Informatique .....	Jacques LOISEAU
Vice-Présidents Honoraires .....	Raymonde BOUCHARD Maurice ROBERT

**MEMBRES :** Jean ATTANE, Monique BAFFAUD, Françoise BEIS - CHARTIER,  
Claude CHARBONNIER, Claude DURAND, Henriette POITEVIN, Colette ROUX.

### COMITE DE REDACTION DU BULLETIN

Directeur publication	: Claude DURAND
Redacteur en chef	Claude CHARBONNIER
Rédacteurs	Françoise BEIS - CHARTIER - Pierre DUPOUY - Pierre LABARRE, Maurice LIGNON, Jacques LOISEAU, Henriette POITEVIN.

### NOS ACTIVITES

**Permanences** : (Andrée CHARRIER) les lundi et mercredi de chaque semaine, ainsi que le premier samedi du mois de 14h00 à 17h00.

**Initiation** : (Simone HOURDEQUIN) les 2ème et 4ème mardis ainsi que le premier samedi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

**Transcriptions**: (Monique BAFFAUD, Henri PORTES, Michel SOLANS).

**Relecture des transcriptions** : (Jeanine PASQUIER) le jeudi.

**Travaux informatiques** : (Jacques LOISEAU) les mardi et jeudi de 10h à 12h.

**Lecture de textes anciens** : (Pierre DUPOUY) de 14h30 à 16h30 à l'ATHENEES MUNICIPALE, les 1er et 3ème mardis de chaque mois.

#### COTISATIONS:

Membre : 170 F - Couple : 260 F  
Membre bienfaiteur : à partir de 300 F

comprenant : Cotisation + bulletins

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du :  
Trésorier des A.G.B.

# SOMMAIRE

- Le mot du Président 4
- La vie de nos antennes 4

## ARTICLES

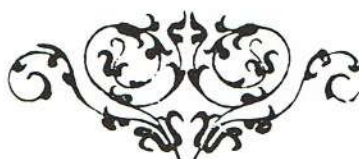
- Un prix de vertu bien mérité : La Veuve Vignon 5
- La Fondation Montyon 9
- Comment j'ai connu ma grand mère paternelle 10
- Les Radeliers du Ciron 12
- Quand deux Faures s'associaient 14
- Origine du patronyme DELFAU 15

## RUBRIQUES

- Questions-réponses 16

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Assemblée Générale 22
- Bilan 23
- Bulletins entrés en bibliothèque 25
- Nous avons lu pour vous: 26
- Ouvrages entrés en bibliothèque 26
- Nos publications: 28
- Liste des adhérents 30



## LE MOT DU PRESIDENT

Voici venue l'époque de notre Assemblée générale statutaire. C'est l'occasion, pour l'équipe ayant en charge l'animation de notre Association, de vous rendre compte de ses activités.

Le petit groupe que nous constituons a, vous le savez, le désir de rendre les A.G.B. chaque jour plus crédibles, plus utiles. La gestion dont vous nous avez confié le soin doit être faite en "bon père de famille", c'est à dire comme s'il s'agissait de nos propres biens.

Le transfert de notre siège, toujours 2 rue Paul Bert, mais dans un local plus grand, plus accueillant que le précédent, nous a donné l'occasion de repenser notre installation et de tenter de rendre plus aisée la consultation des documents que nous détenons, grâce au travail d'un petit nombre de collègues, mais qui font une oeuvre tout à fait remarquable.

C'est pourquoi, une fois encore, je lance un appel pour que vous veniez, les uns et les autres, en fonction du temps dont vous disposez, nous apporter votre aide dans tous les domaines:

- recherches en archives ou en mairies pour répondre à ceux qui nous interrogent,
- relevés en archives ou en mairies (il y a 550 communes en Gironde) mais après avoir pris contact avec nous pour ne pas refaire ce qui a déjà été transcrit,
- saisie informatique (nous avons un grand nombre de relevés manuscrits dont l'exploitation serait bien plus aisée sur ordinateur)
- aide pour le classement, pour le courrier,
- participation aux permanences qui connaissent un franc succès mais exigent la présence de 2 personnes pour l'accueil,
- aide pour l'initiation des débutants.....

Vous voyez combien votre collaboration à la vie des A.G.B. serait précieuse car notre Association ne peut donner que ce qu'elle reçoit et nous donner de votre temps permettrait de mieux répondre à l'attente de tous.

**NOUS AVONS TOUS BESOIN DE VOUS.**

## LA VIE DE NOS ANTENNES

Nous vous rappelons, ci-après, les lieux des réunions qu'animent avec dévouement les responsables de ces Antennes.

Antennes de PAUILLAC (Pierre DUPOUY) : Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 15 h à 17 h à l'Hôtel de repos " Les Acacias " 33250 PAUILLAC.

Antenne de BLANQUEFORT (Henriette POITEVIN) : Le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h30 à 16h30, " La Maison du Patrimoine " 33290 BLANQUEFORT.

Antenne de SAINT-LOUBES (Monique BAFFAUD Tél: 56.20.40.01) : Le 1er mardi du mois à partir de 20h à la Mairie 33450 SAINT-LOUBES

Antenne de RAUZAN ET BRANNAIS (Jacqueline PLAT Tél. 57-84-14-57).

**LA VEUVE VIGNON.**

En plus de la rédaction de son célèbre dictionnaire, dont la 9ème édition doit être achevée avant 2001, l'une des tâches de l'Académie Française consiste à distribuer chaque année de nombreux prix provenant des 360 fondations dont la gestion lui a été confiée : plus de 120 prix littéraires et environ 200 " Prix de Vertu ".

L'un des plus connus de ces prix de vertu est le Prix Montyon . Il est alimenté par la Fondation du baron de Montyon ( Jean-Baptiste Antoine AUGER - Paris 1733 - Paris 1820 ). Ce dernier, avocat , intendant , puis conseiller d'état , mit une grande partie de sa fortune au service d'hôpitaux et d'oeuvres de charité et fonda en 1782 le prix de vertu qui porte son nom. attribué au "français pauvre ayant accompli l'action la plus vertueuse".

Une des bénéficiaires de ce prix fut en 1832 Marie-Jeanne DUBOIS veuve VIGNON dont l'histoire nous est racontée par la Comtesse de BRADI, dans l'annuaire de la SOCIETE MONTYON et FRANKLIN, édité en 1832. En voici le récit :

-----00000-----

L'Imagination la plus exaltée, le coeur le plus sensible, n'aurait point osé prêter à l'héroïne d'une fiction les vertus de la femme simple et obscure, dont je vais retracer l'histoire. J'apprécie assez cet honneur, pour me conformer à la loi qu'il m'impose, et, pénétrée de respect, en répétant ce récit, comme je le fus alors que je l'écoutai, c'est le naïf langage de la vérité. que j'expose aux hommages.

Marie-Jeanne Dubois est née à Paris, en 1792. Fille d'artisans, elle a suivi la profession de son père, matelassier. Ce père était heureux auprès d'une épouse jeune et laborieuse ; mais il était jeune aussi, il était Français. Les armées étrangères attaquaient son pays. Il sut où était l'ennemi : il y courut comme volontaire, et périt en défendant les frontières de la France. Marie n'avait que quinze mois, et ce fut une femme, sa mère, qui lui donna l'exemple du courage, du travail , de la générosité, qui devaient être à jamais les règles de sa conduite.

Marie, devenue femme de Vignon, ouvrier comme elle , alla s'établir à Bordeaux, en 1816, et vint loger chez madame Dutois, veuve d'un officier qui, pour subsister, tenait une petite école. Vignon mourut, et madame Dutois, qu'une grande conformité de caractère avait déjà liée avec Marie, s'efforça d'adoucir sa douleur par de nouvelles preuves d'amitié ; mais bientôt ce fut madame Dutois elle-même qui eut besoin des soins de Marie. Une maladie aiguë la rendit impotente : elle perdit successivement tous ses petits écoliers, et Marie eut à joindre à ses travaux journaliers la garde d'une femme souffrante, dont l'âge ne lui laissait pas l'espoir de voir diminuer les infirmités.

Cependant, étrangère à Bordeaux, Marie, quoique laborieuse, pouvait à peine subvenir à ses besoins. Il ne suffit pas à un artisan d'être laborieux, adroit, probe : il faut qu'il trouve de l'ouvrage, et la société assez charitable pour ne pas refuser du pain à ceux qui en demandent, ne l'est pas au point de pourvoir à ce qu'ils puissent d'abord en gagner. Il serait pourtant plus digne d'une civilisation avancée de prévenir la misère que de la secourir, et Marie, qui préférerait un salaire à l'aumône , pensait sans doute ainsi, quand elle voulut revenir à Paris, dans l'espoir d'y trouver du travail qu'elle ne pouvait plus se procurer à Bordeaux.

Il est bien facile de changer de lieu, quand on peut prendre des chevaux de poste, payer sa place à la diligence, ou bien encore, leste et robuste, franchir les distances à pied presque aussi rapidement qu'on les franchit en imagination dans la jeunesse : Marie a vingt huit ans, une bonne santé ; de quoi payer son gîte chaque soir : la route ne l'effraie pas. Mais son amie ! On est bien vieille à cinquante-deux ans, avec une paralysie ! Ce n'est pas qu'il n'y ait, à Bordeaux comme à Paris, des hospices ; mais quel triste séjour qu'un hospice, quoiqu'il faille encore souvent de la faveur pour y être admis!... Au reste, madame Dutois était la seule qui se fût prise à réfléchir sur la nature de cet asile et sur les difficultés de se le procurer. Marie n'y pensa pas un seul moment ; mais, en revanche, elle médita

beaucoup sur les moyens de transporter madame Dutois à Paris, car « il n'y avait pas à dire, il fallait que madame Dutois vint à Paris, puisque Marie y allait. »

Lorsqu'elle déclara positivement à madame Dutois que, redoutant la misère à l'égal de la mort, elle était décidée à ne plus différer son départ, celle-ci lui répondit, avec un peu d'inquiétude : « oui, il te faut quitter Bordeaux, mais moi..... Comment m'en irai-je ?

- J'y ai pensé.
- Eh bien ! Il faut d'abord vendre tout notre butin. - sans doute.; mais qu'est-ce qu'il vaut ?
- J'ai fait notre marché....
- Il n'y aura jamais de quoi payer deux places à la diligence, vivre en route, attendre l'ouvrage à Paris...
- Oh ça, non, par exemple... mais, ce n'est pas par la diligence que, nous irons
- Tu iras comme tu voudras, toi; tu as de bonnes jambes;. mais moi, qui ne peux pas mettre un pied devant l'autre !...
- Je le sais bien, aussi j'ai arrangé cela. J'ai fait tous mes prix. J'achète d'abord une bonne petite charrette... elle est bien petite, parce qu'il n'y aura de la place que pour un matelas. Il te faut ton matelas d'abord... puis il faut être tout de suite dans ses meubles à Paris, et le lit, c'est le premier de tous. Notre malle de linge ira par le roulage.
- Mais, ma chère amie, c'est bien de l'argent : une charrette, un cheval.
- Ah ! dame ! il n'y a pas de cheval!
- Et qu'est-ce que tu veux donc faire d'une charrette sans cheval?
- Tiens : la charrette ne mangera pas en route, et c'est moi qui serai dans les brancards...
- Tu seras dans les brancards ? tu me traîneras ?...
- Eh ! comment voudrais-tu faire autrement ?
- Mon Dieu! est-il possible !
- Ah! si tu trouves que nous puissions faire autrement, je veux bien. »

On ne remercie pas une femme qui s'attèle à une charrette pour faire deux cents lieues. Madame Dutois regarda Marie, et, après un moment de silence, lui dit : « mais on se moquera de nous sur la route... une jeune femme qui en traîne une vieille »

- J'en ai bien eu la pensée ; aussi, tout le long du chemin, je dirai que tu es ma mère.
- Ah ! c'est toi qui me sers de mère!! »

Le 22 mars 1821, Marie dispose sa charrette dont un drap vert étendu sur des cerceaux augmentait encore le poids, car il fallait avant tout que son amie n'eût pas froid. Elle y place la pauvre maîtresse d'école et son petit chien; puis, s'attelant dans les brancards, elle prend la route de Paris, aux regards de tous ses voisins, plus étonnés qu'attendris.

Pendant la première journée, les giboulées se succédaient, le traînage était pénible : on ne put aller au-delà du « Carbon-Blanc ». Là, se perdit le petit chien de madame Dutois : elle en tira un fâcheux augure pour le voyage et s'attrista ; mais Marie, qui « voulait se ménager, » n'ayant fait que quatre lieues, « n'était point lasse » ; et rassura son amie. Cependant aucune circonstance agréable n'encourageait Marie : elle excitait la curiosité et non la bienveillance, et au « Carbon-Blanc », les frais de gîte et de nourriture furent exigés, sans diminution du prix ordinaire, des pauvres voyageurs

La seconde journée se termina à Saint-André-de-Cubzac, où la Dordogne se passait sur un bac. De son naturel, peu sensible, le nautonnier de la Dordogne ne vit absolument qu'une nouvelle manière de parcourir les grands chemins, dans le monde adopté par la courageuse Marie; il lui fit donc aussi payer le passage au prix du tarif ; payer pour elle, payer pour la charrette, payer pour madame Dutois, ainsi que payaient, chaque jour, toutes les femmes et toutes les charrettes. Mais un accueil meilleur les attendait à la couchée. Deux veuves résidentes reçurent, à Saint-André, les deux veuves ambulantes. On s'interrogea. Une des veuves désirait vivement que sa petite fille apprit à lire. Une chaire d'instruction élémentaire était vacante à Saint-André-de-Cubzac, et madame Dutois fut instamment pressée de l'occuper ; mais, « quant à la matelassière, il n'y avait guère d'ouvrage pour elle dans la commune. » On essayait donc de lui démontrer l'avantage de s'acheminer vers Paris sans charrette et sans vieille femme. Marie n'ayant pas apprécié la justesse de ce conseil, les deux veuves, irritées de son obstination, firent payer très cher l'asile qu'elles avaient offert. Ce fut alors qu'il fallut laisser le matelas ou découvrir la voiture, Car, « décidément, elle était trop lourde », et madame Dutois ayant préféré le premier

expédient, la charrette conserva sa couverture, dans laquelle « le vent s'engouffrait parfois, comme s'il y eut mis de la malice ! »

La troisième journée fut de huit lieues. Marie se présente à la porte de la maison de poste de « la Garde de Monlieu » : les filles de la maison refusent durement de la recevoir. Marie, excédée de fatigue, insistait pour obtenir un gîte : la mère survient, et, plus humaine, fait donner une chambre aux voyageuses ; puis, reconnaissant dans madame Dutois une de ses compatriotes du midi, elle n'exige aucun paiement et comble de bénédictions les deux amies. Honneur et bénédictions à la bonne dame de la poste !

Un épisode marqua la quatrième journée. Dans le creux d'un vallon, la charrette embourbée résiste à tous les efforts de Marie. Haletante, couverte de sueur, elle s'assied tristement sur un de ses brancards et regarde madame Dutois dont les yeux se remplissent de larmes. Un vieux paysan leur indique une maison derrière le bois qui bordait la route, et Marie se décide à aller jusque-là demander du secours. Un valet de la ferme lui refuse son assistance, mais Marie parvient jusqu'au maître, qui ordonne aussitôt à un autre domestique de mettre de longs traits à « Cateau », afin que cette robuste jument, tout en secondant les efforts de Marie, ne blesse point l'héroïque femme. Grâce à « Cateau » qui maintenant est attelée en avant de Marie, le pas difficile est franchi, on monte la côte, et Marie, après avoir remercié le valet et passé deux ou trois fois la main sur le cou de « Cateau », sa bonne compagne d'attelage, vient coucher à Chouvanceau, où elle voit arriver, presque en même temps, le premier valet de ferme qui s'excuse de ses refus et remet aux pauvres voyageuses six francs de la part de son maître. Homme généreux, dont Marie n'a jamais su le nom, puisse ce récit parvenir jusqu'à vous et vous porter nos actions de grâces ! Les six francs venaient à propos, l'aubergiste de Chouvanceau ne logeant personne gratis.

La cinquième journée devait conduire les voyageuses au-delà de Barbezieux : il y avait huit grandes lieues à faire. Le courage de Marie ne faiblissait pas, mais ses forces de femme commençaient à s'épuiser. La providence lui envoie le compagnon de route le plus désirable dans sa position. Louis, un bon roulier, conduisant un fourgon traîné par six forts chevaux, jette un regard sur le pauvre équipage de la petite charrette qui ne songeait pas à lui disputer le pavé. Il entre en conversation ; il offre d'alléger le poids que traîne Marie, en attachant derrière son fourgon la petite charrette, et comme Marie est encore obligée de demeurer entre les brancards pour les maintenir, le bon roulier marche à côté d'elle et l'encourage, en faisant l'éloge de sa résolution.

La sixième journée, la plus longue, fut aussi la plus intéressante. Angoulême était le but qu'il fallait atteindre. On avait neuf lieues à parcourir, mais Louis et ses chevaux étaient d'un grand secours. Pendant une montée, d'autres rouliers le rejoignent, et chacun d'eux voulut traîner à son tour madame Dutois, pour juger par eux-mêmes des forces que déployait Marie. Ces essais se faisaient si gaiement, que les bruyants éclats de rire de l'un de ces rouliers, pénétrant à travers les stores fermés d'une calèche qui allait au pas pour la montée, attirèrent l'attention d'une dame qui faisait route aussi pour Angoulême. Elle fait arrêter son postillon, et demande ce qui réjouit les rouliers. Louis, s'empressant de répondre à la dame, lui dit que c'est une femme qui s'est attelée pour en traîner une autre, vieille et malade ; pour lui, il ne s'étonne que d'une chose, c'est que les voyageuses n'aient pas reçu l'indemnité de route et la voiture, la vieille comme veuve d'officier, la jeune comme journalière sans ouvrage, et retournant dans la ville où elle est née. La dame l'écoutait à peine. Voulant voir de ses yeux la généreuse femme capable d'un tel dévouement, elle descend de sa calèche, et, malgré le mauvais temps court à la petite charrette, soulève la serge verte, et demeure immobile d'attendrissement devant la paralytique.

- « Voilà mon adresse, dit-elle à Marie, en lui remettant une carte. Dès que vous serez à Angoulême, venez me trouver.

- Pas vrai, madame s'écria Louis qu'on leur doit bien les trois sous par lieues ?

- Ah ! répondit la dame, jamais on n'a pu calculer l'indemnité qui serait due à une vertu semblable ! »

- Puis, ayant pressé la main de Marie, la dame quitte la charrette et les rouliers. Sa calèche de poste s'éloigne rapidement.

- Qu'est-ce que c'est donc que cette belle dame qui n'a pas peur d'entrer dans la boue jusqu'à la cheville », demanda Louis ? On lut sur la carte le nom de la COMTESSE RADEGONDE DE JUMILHAC.

Tout se devine maintenant. L'activité, le zèle de madame de Jumilhac égalent son bon cœur ; mais il ne faut pas moins que son crédit auprès de Préfet, auprès de Maire d'Angoulême pour obtenir une « feuille de route » qui vaudra à ses protégées la faveur et l'honneur d'une charrette traînée par un cheval « d'étape en étape », et les « trois sous par lieue » que Louis avait réclamés pour

elles. Encore le récit de la comtesse avait-il paru si merveilleux aux autorités d'Angoulême, que, malgré son attestation et ses instances, malgré la régularité des papiers dont les voyageuses étaient munies, on crut ne pas pouvoir se dispenser d'en écrire aux autorités de Bordeaux. Les formes administratives ne sont pas celles de la charité.

La réponse arrive pourtant de Bordeaux, et comme elle est honorable et favorable, la feuille de route est délivrée. Madame la Comtesse de Jumilhac, après avoir donné ses soins, donne son argent, en fait donner par ses amis. L'hôte des voyageuses ne réussit pas dans sa tentative de se faire payer deux fois de leurs frais de séjour, une fois par elles-mêmes, et la seconde par la généreuse comtesse. Il s'adjuge à très bas prix la petite charrette, que les peuples de l'Antiquité auraient conservé dans leurs temples, à côté du char de la mère de Cléobis et de Biton ! Marie et sa vieille mère adoptive qu'elle soutient entre ses bras, presque mourante, sont lentement et très rudement voiturées aux frais de l'Etat, sur la grande route d'Angoulême à Paris.

Malgré la supériorité apparente de leur nouvelle manière de voyager, Madame Dutois et surtout Marie n'en furent pas moins réduites à regretter encore quelquefois leur premier moyen de transport: par exemple, lorsqu'elles se virent placées dans la charrette à côté de conscrits réfractaires, garrotés, ce qui leur procurait l'escorte peu agréable de la gendarmerie, et les fit prendre, en plusieurs lieux, pour de grandes criminelles. Une autre fois, c'est une folle qu'il fallut à la fin tenir enchaînée, près de la vieille paralytique, ce qui faisait dire à Marie que « le bien ne se fait pas toujours bien »

Arrivées à Châtelleraut, les deux amies ne trouvent pas d'argent dans la caisse pour payer plusieurs étapes, et renouvellent, à cette occasion, leurs bénédictions à la charitable et prévoyante comtesse, dont la générosité avait calculé plus vite que les payeurs. Nouvelles tribulations dans la ville de Chartres. La pauvre vieille paralytique étant déposée à l'auberge, la méfiance administrative et la rigidité superbe d'un subalterne tracassier, exigent de la pauvre Marie qu'elle représente en personne la seconde voyageuse portée sur la feuille de route qui ne fait pas mention de la paralysie. Peu s'en fallut que la pauvre Marie ne fût forcée de recommencer, pour lever les scrupules de cet inexorable commis de Chartres, un petit voyage de charrette à bras.

Enfin l'on arriva à Paris, où toujours inséparables, Marie et Madame Dutois, quoique l'une trouvât peu d'ouvrage et que l'autre fût toujours infirme, échappèrent cependant à la misère par les soins d'une amie de Madame de Jumilhac, bienfaitrice qui veut absolument demeurer inconnue et qui subvint à tous leurs besoins jusqu'au 9 Août 1832, époque de bonheur pour les deux veuves. Un prix de 2 000 Frs, l'un de ceux qui ont été fondés par Montyon pour les actes de dévouement et de vertu des pauvres, fut décerné par l'Académie Française à Marie, toute surprise de voir récompenser ainsi un dévouement que son bon cœur lui avait inspiré comme un devoir tout naturel.

#### La Comtesse DE BRADI





<b>LA FONDATION MONTYON</b>
-----------------------------

Jean-Baptiste Antoine AUGET, baron DE MONTYON, natif de PARIS (1733-1820) employa des sommes considérables à fonder des prix de vertu, des récompenses pour encourager le mérite, à doter les hospices, au soulagement des malheureux ou à des objets d'utilité générale. Voulant adopter les méthodes les plus efficaces de secourir l'indigence par les fondations de toute nature qu'il méditait, il prit les conseils de l'astronome Pierre Simon de LAPLACE (1749-1827) occupé depuis longtemps de travaux et de calculs relatifs au meilleur système de secours public à établir en France.

La situation des gens sortant des hôpitaux qui, pour la plupart, étaient encore dans un état de faiblesse tel qu'il leur était impossible de se livrer immédiatement au travail, lui parut surtout digne d'intérêt. Il s'empessa d'instituer en leur faveur un secours pour les mettre à même de subsister jusqu'à ce que leurs forces revenues leur permettent de pourvoir par eux-mêmes à leurs besoins.

Il légua, sur son immense fortune, une somme d'environ 5 millions de Franc-Or aux « convalescents sortant des hôpitaux de PARIS , qui auraient le plus besoin de secours ». Ce capital, qui avait produit près de 260.000 Franc-Or de rente, fut distribué, depuis 1825, par les Bureaux de Charité.

Toute personne ayant passé 5 jours à l'hôpital, avait droit, en sortant, à un recours immédiat de 1 Franc-Or destiné à pourvoir aux besoins de la journée. Elle devait, ensuite, s'adresser au Bureau de Charité de son quartier qui faisait constater à domicile la position du convalescent et lui accordait un secours proportionné à ses besoins ou au dommage causé par la maladie.

Ce secours, qui ne pouvait pas dépasser 25 Franc-Or, se composait d'un tiers en argent et le reste en nature. Outre les habitants de PARIS, le bénéfice de ces secours était aussi accordé à des convalescents étrangers à la ville, pour la plupart impotents, qui retournaient dans leur département au moyen d'un « secours de route » complémentaire et certains d'entre eux purent même profiter d'un transport par voitures publiques, aux frais de la fondation.

Extrait du Mémorial de Chronologie - 1829

N.D.L.R. -Ces prix et récompenses sont décernés tous les ans par l'Institut, bien que leur montant soit devenu dérisoire en raison de l'inflation monétaire consécutive au conflit de 1939-1945.



**COMMENT J'AI CONNU MA GRAND-MERE  
PATERNELLE 70 ANS APRES SA MORT**

De mes quatre grands-parents, je n'ai connu que mon grand-père maternel Gabriel ABEILLE, grand-père idéal à mes yeux, et je me suis toujours demandé comment auraient été les autres.

Mon père, Allyre, né en 1867, veuf en première noce, s'était remarié après la grande guerre, je n'avais donc que peu de chances de pouvoir connaître mes grands-parents paternels à un âge où se font les échanges qui laissent des souvenirs.

Mon père avait un culte pour ses parents et m'avait bien souvent parlé d'eux. Il me dépeignait sa mère comme un personnage hors du commun. Elle avait eu un départ dans la vie assez original qui devait avoir une grande influence sur sa vie de femme et de mère.

Eugénie, Jeanne FLORAT, née en 1838, en Auvergne à CONDAT-EN-FENIERS (Cantal) dans une famille de petits propriétaires terriens exploitant eux-mêmes leurs quelques hectares, avait été élevée comme les autres enfants du village, à cette différence près qu'elle ne travaillait pas la terre lors de son mariage en 1853, à quinze ans, avec Antoine LADEVIE, de dix-sept ans son aîné, marchand de draps ambulant comme beaucoup d'habitants de CONDAT, considéré, jusqu'à la fin du XIXème siècle, comme la patrie des marchands drapiers.

Les hivers étaient rudes en Auvergne, et les jeunes gens n'ayant rien à faire, partaient à travers la France proposer à domicile les marchandises accrochées au « Triangle » fixé sur leurs épaules.

A l'époque, c'était grâce à ces colporteurs que les nouvelles se propageaient de village en village.

Il n'était pas question pour mon grand-père, dont les économies étaient alors insuffisantes pour s'installer à poste fixe, d'emmener avec lui sa jeune femme parcourir la France à pied; aussi la faisait-il entrer dans une institution religieuse d'enseignement, dont la Mère Supérieure était une de ses parentes.

Ma grand-mère devait y rester neuf années, et l'histoire ne dit pas si les jeunes époux ont eu l'occasion de se rencontrer durant cette longue période ! Je ne le pense pas.

Ces neuf années devaient permettre à mon grand-père d'amasser un pécule suffisant pour s'installer.

Quant à ma grand-mère, qui, lors de son mariage n'avait pas su signer l'acte de son nom, elle était devenue une jeune femme très instruite pour l'époque manifestant une certaine ambition.

Le couple quitta définitivement l'Auvergne pour s'installer, en 1862, dans la région parisienne à DELINCOURT (Oise), petit village à la limite du Vexin Normand, mon grand-père continuant à exercer le métier de marchand ambulant, ma grand-mère tenant le magasin de tissus. Elle ne devait retourner qu'une fois à CONDAT, 40 ans après, pour revoir son unique soeur mariée à François SANDRIN.

Bientôt deux enfants naîtront. Leur père les aurait très bien vus prendre sa succession et porter le « Triangle », mais pour ma grand-mère il n'en était pas question et, sous son impulsion, l'un devint notaire et mon père médecin.

Elle était profondément religieuse et la République anti-cléricale de l'époque n'était pas son amie, c'est le moins que l'on puisse dire !

C'est ainsi que, seule du village d'ailleurs, elle était abonnée à « l'Autorité » de Paul CASSAGNAC (1843-1904), organe impérialiste et conservateur.

Pour cette femme pleine d'ardeur, la boutique de drap n'était pas suffisante pour l'occuper, aussi fonda-t-elle un atelier pour façonner les plumes d'autruche et les rendre propres à l'emploi dans la mode qui les utilisait beaucoup à l'époque.

Elle faisait bien entendu partie de toutes les grandes confréries religieuses nationales.

Enfin, l'âge de la retraite venu, et après la mort de mon grand-père, en 1898, elle ira d'abord chez ses fils avant de se retirer chez les Dames de Saint-Joseph de Cluny à BEAUVAIS (Oise) où, en 1910, faisant avec une parfaite lucidité ses dernières recommandations à ses deux fils et acceptant très naturellement la mort, elle rendit son dernier soupir.

Elle fut inhumée à DELINCOURT, dans le caveau familial du cimetière après toute une nuit où elle reposa dans l'église où elle était venue si souvent se recueillir et je ne puis m'empêcher de penser au premier dialogue qui a pu s'établir entre DIEU et sa servante.

Les années passèrent avec leurs joies et leurs peines, notre caveau familial recueillant, hélas ! mon oncle Eugène LADEVIE en 1930, mon grand-père maternel, mon père en 1943, et, 23 jours après, mon plus jeune frère, Bernard, âgé de 19 ans, tué dans mon appartement, rue Le Marpois N° 35 à PARIS par le bombardement américain du 3 Septembre, qui visait les usines RENAULT situées à plus de 2 kms.

En 1981, à la suite du décès de notre tante Juliette Blanche ABEILLE, nous décidons, mon frère Antoine et moi, de procéder à ce que l'on appelle une réduction des corps de notre caveau: il s'agit de rassembler dans un même cercueil ce qui reste des squelettes. Cet acte soumis à autorisation est pratiqué par les Pompes Funèbres en présence d'un représentant de la Municipalité.

Par un froid matin d'hiver, nous sommes donc arrivés, mon frère et moi, pour assister à cette pénible opération. Ces caveaux se présentent sous forme d'alvéoles horizontales placées les unes sous les autres. Ma grand-mère étant placée une des premières, ce n'est que dans l'après-midi que fut dégagé son cercueil. On procéda à son ouverture, ce qui comporte certaines difficultés lorsque, comme c'était le cas ici, l'enveloppe de zinc était intacte et que l'on veut procéder avec délicatesse.

Cette ouverture terminée et toute la partie supérieure retirée, notre grand-mère nous est apparue absolument intacte, son visage parfaitement conservé, les yeux fermés, les lèvres pleines et jointes, les cheveux ondulés, la peau lisse sur laquelle apparaissait la trame du linceul; seul, le teint brun ne correspondait plus à ce qu'il avait été.

Bien que je ne connaissais ma grand-mère que d'après les photos, je suis certain que j'aurais pu la reconnaître parmi bien d'autres d'après ses restes, tant était frappante la ressemblance avec les portraits que nous avions d'elle.

J'étais tellement ému de faire ainsi la connaissance ma grand-mère, que je ne regardais que son visage et ce sont les fossoyeurs qui nous ont dit que son corps, parfaitement conservé, était apparu dans sa nudité que ne cachait plus le linceul.

Bien entendu, son corps fut placé à côté du caveau et avec soin en attendant d'être mis dans une nouvelle bière.

En dépit de la tristesse de cette scène impressionnante, j'ai ressenti une certaine joie, celle d'avoir eu la chance de « VOIR » ma grand-mère, et lorsque j'y repense, j'ai l'impression maintenant que c'est quelqu'un que j'ai connu et non plus une simple image dans un album de photos.

Coincidence curieuse, mon père avait constaté le même phénomène lorsqu'il avait exhumé son père du vieux cimetière autour de la belle église de DELINCOURT où il était en pleine terre, pour le placer justement dans le nouveau cimetière et dans le caveau qu'il venait de faire faire avec son frère.

Communiqué par Georges LADEVIE  
« Les Prés d'Ambas » Avril 1984

## FORTUNE ET GENEALOGIE

Gabriel Sénac de Meilhan, après avoir émigré en 1791, trouva asile auprès de l'Impératrice de Russie, Catherine II, qui le pensionna. Dans ses « Considérations sur l'esprit et les moeurs », publiées en 1787, il avait noté :

« Le premier soin des gens parvenus à une grande fortune est de se payer une généalogie »...

Communiqué par Pierre LABARRE

## LES RADELIERS DE VILLANDRAUT

En procédant aux transcriptions de mariages de VILLANDRAUT, paroisse située sur les bords du CIRON, j'ai trouvé, au XVIIIème siècle, un certain nombre de « radeliers » ou « radeleurs ». Un rapide sondage m'a permis de constater que peu de généalogistes connaissent cette profession.

J'ai lu dans « Trésors de la Langue Française »-Dictionnaire de la langue du 19ème et 20ème siècle-C.N.R.S Institut de la Langue Française-Gallimard 1990 » les précisions suivantes qui sont susceptibles d'intéresser les lecteurs de notre revue:

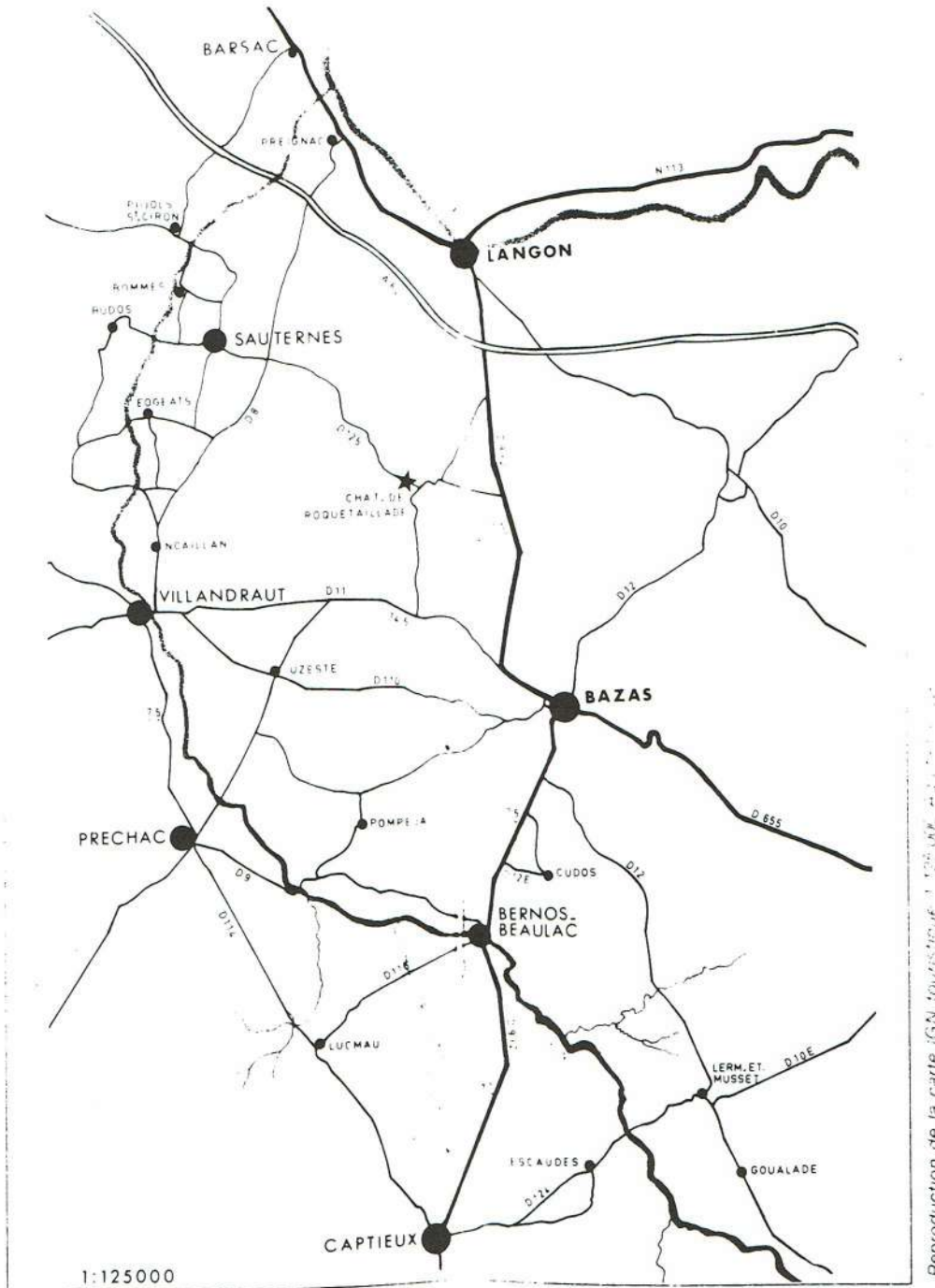
**RADELAGE:** Technique de transport du bois par flottage, qui consiste à assembler des pièces choisies en radeau. »C'est vers 1925 que les derniers bois d'une forêt pyrénéenne française, celle d'IRATY, versant espagnol, descendirent en radeaux par le rio IRATY et l'EBRE. La forêt d'IRATY fut ensuite exploitée sur le versant français par le câble forestier construit en 1927, ce qui marque la fin du radelage ».

**RADELEUR -RADELLIER -RADELIER:** Celui qui conduit un radeau de flottage. »Certains radeaux atteignaient 100 pieds de long sur 13 à 14 pieds de large. Deux ponts étaient aménagés à chaque extrémité pour les radeleurs (au nombre de 10 à 12) qui, munis de rames, dirigeaient le radeau dans sa course ».

A VILLANDRAUT la largeur du CIRON ne permettait certainement pas d'utiliser des radeaux de cette importance, mais le bois, vraisemblablement le plus proche de la rivière, était transporté par flottage.

N.D.L.R.: Radeau, du provençal « radel ». par Henri Portes adh. 247





Affluent de la rive gauche de la Garonne, le CIRON prend sa source au cœur du massif landais, à 150 mètres d'altitude environ, sur la commune de Lubbon (Landes).

Après un cours de 98 km, il se jette dans la Garonne à BARSAC, à 35 km en amont de Bordeaux. Son bassin versant s'étend sur 1315 km<sup>2</sup>, et recouvre tout ou partie des 59 communes situées dans les départements des Landes, Lot-et-Garonne et Gironde.

La plus grande partie du cours est girondine. A l'amont de BEAULAC, c'est une rivière de dimension modeste qui s'écoule dans les sables de la forêt landaise selon un cours très sinueux. Il passe loin des lieux habités et présente un caractère naturel très sauvage.

Entre Beaulac et La Trave, le lit du Ciron est creusé dans le calcaire de manière à constituer par endroits de véritables gorges pouvant aller jusqu'à 20 m de profondeur.

A l'aval du barrage de La Trave et jusqu'à son embouchure, le cours du Ciron est domanial, anciennement utilisé pour le transport des bois par flottaison. Il a été rayé de la nomenclature des voies navigables ou flottables en 1957.

**QUAND DEUX FAURES S'ASSOCIAIENT  
A MARGAUX-33 EN 1608**

Nous sommes le 12 Août 1608. En cet été médocain, chaud et souvent orageux, Jehan de LISLE et Jehan BERTRAND, tous deux faures et résidant à MARGAUX, après avoir longuement discuté, sont entrés dans l'étude de M<sup>e</sup> ESCOSSES, notaire royal, qui doit mettre en forme et par écrit l'accord qu'ils entendent passer entre eux, s'associant pour l'exploitation de leur métier durant 8 années commençant le jour même.

Mais Jehan de LISLE, sans doute orphelin, est encore placé sous l'autorité de son grand-père Jehan ARNAULT, son curateur testamentaire qui, présent à ses côtés, l'autorise à signer l'acte. De plus, pour témoigner de la véracité de leur engagement, les parties se sont fait accompagner par Nouel EYRIN, laboureur, habitant à CANTENAC-33 et Thomas GUILHAN, sergent ordinaire de la juridiction, habitant à MARGAUX.

Regardons ensemble le détail de cette association, par dessus l'épaule du notaire:

- Jehan BERTRAND devra apporter son enclume, « barquins » et autres « houtis » nécessaires à l'exercice de son métier, car il s'installe dans la « boutique » de Jehan de LISLE
  - celui-ci mettra ses propres outils dans l'association, sans qu'à l'expiration des 8 années l'un puisse demander à l'autre quoi que ce soit pour l'usage qui en aura été fait,
  - les gains seront partagés également, de même que le « bled » qu'ils pourront recevoir pour les « aguzaiges de ferrements des laboureurs et poinctes de bosvies » ou autres travaux qui se feront dans la « boutique »,
  - les associés s'engagent à fournir à moitié tout ce qui sera nécessaire: fer, charbon, « chevaux »,
  - ils supporteront par moitié la nourriture et l'entretien de leur serviteur,
  - ils fourniront à moitié chacun le foin nécessaire à leurs chevaux,
  - Jehan BERTRAND fournira, pour la première année, une jument pour la « servitude » de la « boutique »,
- Jehan de LISLE se chargera d'apporter une demi charrette de foin pour la nourriture et l'entretien de la jument,
- en cas de mort ou de vol de cette jument, les associés seraient tenus d'acheter un cheval ou une jument,
  - Jehan de LISLE mettra les 3 pièces de sa maison sises au nord, en « append » à la disposition de Jehan BERTRAND qui y fera sa résidence continue pendant les 8 années, ainsi que la pièce où seront les forges et la meule qui leur seront communes,
  - Jehan BERTRAND pourra aussi jouir du 1/3 des terres et « jardins » appartenant à Jehan de LISLE sis à proximité de la maison,
  - il paiera, pour chaque année, à son associé, propriétaire des lieux, la somme de 4 L 10 S tournois,
  - celui-ci bailhera et paiera, pour 1609, 10 « cards » de bled seigle pour la nourriture et l'entretien de Thomas MAURIN l'apprenti de Jehan BERTRAND ou tel autre qui le remplacerait,
  - enfin, si l'un des associés « tombait en excès de maladie », l'autre ne pourrait pas lui demander des compensations même si leur affaire venait en en souffrir et ce durant une année entière,

Après lecture faite Jehan de LISLE signe seul, son associé ne sait pas.

Ce document m'a paru intéressant sur le plan des rapports humains comme commerciaux, à une époque assez lointaine, dans notre MEDOC.

**L'origine du patronyme DELFAU**

Etude onomastique réalisée par M<sup>r</sup> Michel A. Rateau et communiquée par Monsieur Guy Delfau adhérent n° 265

DELFAU se décompose en deux syllabes : "del" et "fau".

"del" = "de" + "le", ou autrement dit "du" car "fau" est du masculin. D'ailleurs on rencontre tant DELFAU, DELFAUD, DELFAUT (dans le midi), que DUFAU ou DUFAUT, DUFFAU(X), mais encore DEFAU(X), DESFAUX, DEFOU(X), ou DESFOU(X)....

Quant à "fau", il représente le nom de l'arbre appelé "hêtre". Mais attention, il ne s'agit pas là d'une forme ancienne de ce mot qui provient du francique \*hester, un mot encore en usage en patois du Hainaut ou de Picardie où il signifie encore "jeune hêtre".

Pour diverses raisons, \*hester a éliminé "fau" comme nom d'arbre. Cependant "fau" a perduré dans la toponymie. En effet, alors que l'évolution du choix linguistique entre "\*hester" et "fau" se faisait, les arbres, eux, restaient (s'ils n'étaient pas coupés!) et les noms de lieux ne changeaient pas pour autant.

En fait, ce qui s'est souvent passé, c'est qu'un homme, une femme ou la famille voire la "gens", le clan arrivait, s'installait en un lieu de leur choix et dans ce cas de figure, près d'un hêtre sans doute suffisamment "remarquable" pour devenir un point de repère à une époque où ni les cartes, ni les pancartes existaient... Puis ils étaient, un jour ou l'autre, plus ou moins rapidement, surnommés "hester" ou "fau", voire "du fau", c'est à dire : "celui, celle, ceux qui habitent ou qui travaillent près d'un hêtre (=du fau)". Le tout lentement résumé en "du fau", puis DUFAU

L'arbre a donné son nom au lieu... le toponyme au patronyme.

Le mot "fau" est une évolution de l'ancien français "fou" issu du latin "fagus".

Les formes anciennes étaient "fou", "fo", "frau". Le fouet et ses dérivés viennent aussi de fou : d'abord un petit hêtre, puis une baguette de hêtre, puis une badine pour fustiger, puis un fouet... et d'où le Père Fouettard !

Fagus, comme le grec "phêgos" (une sorte de chêne, le hêtre n'existant pas alors en Grèce) vient d'une racine indo-européenne commune "bagh" signifiant "hêtre". Ajoutons ici que cette racine indo-européenne a donné l'anglais "beech", hêtre, et l'allemand "Buche", d'où est sorti le nom de la pièce de bois (de hêtre) dont les Germains se sont servis pour leurs premières inscriptions runiques et qui a ensuite servi à fabriquer les premiers caractères d'imprimerie... et d'où sont issus Buch (=livre) et en anglais Book (livre) !

Fagus a également donné "faine" (XII<sup>ème</sup> siècle) du latin fagina issu de fagus. De là provient aussi le nom de la "fouine"... qui aime et cherche les faines !

Enfin, bien entendu, sont des toponymes et des patronymes synonymes :

FAY, FAYE, LAFAYAS, LASFAYAS, FAYET, FAYOLLE, FAYOL, FAYOU, FAYARD, LAFAY FAILLE, LAFAILLE, FAGE, LAFAGE, AUTEFAGE, FAGEON, FAGET, FAGETOU, FAGEARDIE, LAFAYETTE... etc... etc... tous sont devenus des toponymes, puis des patronymes.

Maintenant il ne faut pas rejeter une réalité onomastique : "fau" = "feu". Non, bien entendu ! Cependant, et cela n'engage que moi, l'expérience m'amène à constater qu'une racine phonétique et ambivalente "fau" ou "fou" a produit plus de toponymes-patronymes signifiant l'arbre que le feu (de l'âtre).

Michel GROSCLAUDE, dans son Dictionnaire Etymologique ajoute aussi qu'il pourrait s'agir d'une variante de "faure" = le forgeron, en gascon "haur" ou "haury". C'est bien possible en Gascogne mais la forme "du fau", sauf s'il s'agit "du fau" = "le fils du faure (forgeron)", ne me paraît pas très probable hors de cette région.

Seuls des travaux poussés en généalogie pourraient nous apporter une certitude, mais les documents concernant cette question n'existent pas : on ne rencontre jamais de "note explicative et tout à la fois étymologique" des patronymes pour ces périodes reculées. Peu importe, du "hêtre" ou du "feu", peu de différence ! dans les deux cas cela représente l'un ou l'autre des innombrables aspects de la vie de nos "chers" ancêtres et n'est-ce pas là le principal ?

N.B. Le signe "\*" avant un mot indique qu'il n'a jamais été attesté dans un texte, mais phonétiquement restitué

<b>QUESTION - REPONSES</b>
----------------------------

Cette rubrique est la vôtre. N'hésitez pas à nous faire part des recherches ponctuelles qui vous seraient utiles. Nous publierons ici afin que, non seulement tous les adhérents des A.G.B. en prennent connaissance, mais également ceux des très nombreux cercles avec lesquels nous échangeons ce bulletin.

Par ailleurs, participez à votre tour. Si vous avez tout ou partie d'une réponse, informez nous rapidement. Nous nous ferons un plaisir de l'insérer dans cette rubrique et de la communiquer à la personne ayant posé la question.

AINSI NAITRA UN LIEU D'ECHANGES.

QUESTIONS 1<sup>o</sup> trimestre 1997

- 97/1 ARMSTRONG - KAVANAGH: Ch. X Archibald ARMSTRONG - Elisabeth KAVANAGH en Irlande; Une fa Anna ° 30.10.1799 DUBLIN  
André BASSEREAU  
AGB 595
- 97/2 BALAGUER - BARRIERE: Ch. ° Pierre Armand Gabriel BALAGUER, ep<sup>x</sup> Maria Antonia BARRIERE. Ont un fa René ° 17.03.1908 BDX. Maria Antonia + ca 1934 à 52 ans, enterrée BDX-Chartreuse.  
C.BALAGUER  
33 BORDEAUX
- 97/3 BASSEREAU - BEUIGNON: Ch X Adrien BASSEREAU - Marie BEUIGNON. Adrien + ROIFFE(86) le 08.09.1733 à 76 a.  
André BASSEREAU  
AGB 595
- 97/4 BIMES: Ch. ascend. et descend. Jean BINES ° 28.01.1884 BDX  
Christian BIMES  
71310 MERVANS
- 97/5 BIROT - LAMARQUE: Le couple Guillaume BIROT - Marguerite LAMARQUE était « marchand drapier en la ville de BDX ». quelqu'un a-t-il étudié ces patronymes? Dans quelle paroisse était implantée cette corporation?  
Lucienne COLAS  
44 NANTES
- 97/6 BESSON - St DOMINGUE: Recherche + André BESSON 1er trim. 1773, fils de Pierre et Anne COFFRE. Adresse de son « habitation »: Fond Palmiste des Baradaies, paroisse du Petit Trou, Ile et Côte de St Domingue sous le Vent, juridiction de Petit Goave.  
Anne-Marie BROUSSE  
AGB 175
- 97/7 BORDES: Ch. °,X.+ Jean Louis BORDES ° ca 1816, X Jeanne TONDRA. Ont un Pierre Victorin ° 26.09.1848 QUEYRAC (33).  
Jean BORDES  
13013 MARSEILLE
- 97/8 BORIES - DUFOURG: Ch. X Auguste BORIES - Jeanne DUFOURG. Habitaient en 1857 28, rue du Loup BDX.  
(Ndlr: Réponse dans ce N°)  
Fabienne DUVAL  
78630 ORGEVAL



- 97/9 BRIAND: Ch. ttes info concernant Philippe BRIAND, Conseiller au Parlement de BDX, X fin XV°  
av. Marie de PONTAC  
M. RIMBAULT  
AGB 755
- 97/10 BROUSSE - LAROCHE: Ch. en CORREZE X Jean BROUSSE ° 17.05.1776 à LARCHE et  
Marguerite LAROCHE ° 26.06.1778 à St CERNIN de LARCHE. X peut-  
être à St CERNIN de LARCHE vers 1803/1804 (enfants ° à LARCHE entre  
1805 et 1824).  
Anne-Marie BROUSSE  
AGB 175
- 97/11 BRUNETEAU St DOMINGUE: Qu'est devenu Alexandre BRUNETEAU, établit sur « l'habitation »  
du précédent (André BESSON) et disparu en 1792, lors de  
l'insurrection de St DOMINGUE. Le patronyme BRUNETEAU  
existe-t-il actuellement aux Caraïbes: Guadeloupe, St-Martin, St  
Barthélémy, ou autres...  
Anne-Marie BROUSSE  
AGB 175
- 97/12 BROUSSEAUD - ROULIERE: Ch. X Léonard BROUSSARD - Marie ROULIERE ap. 1870. Ont deux  
enfants à BDX: Marguerite et Désiré.  
Natacha ROSIER  
94420 VAUCRESSO?
- 97/13 CAMPET (de): Ch. tte info, Mathieu de CAMPET dont les armes ont été enregistrées par d'HOZIER  
généralité de BDX le 09.12.1701.  
Henri GIZARD  
17 La ROCHELLE
- 97/14 CHRISTOPHE: Ch. ° et bapt. Charles Pierre Louis CHRISTOPHE (CHRISTOPHE) jurat de BDX,  
secrétaire du Roi, ° 08.07.1702 (ou ?) + BDX 08.01.1775. X 17.09.1741 BDX Ste-  
Colombe à Louise Elisabeth Anne LEBON. Sa mère, Gabrielle CLAFAREDE était  
protestante, de MONTPELLIER, sa famille paternelle de NAILLOUX (31)  
Axel BAY  
AGB 687
- 97/15 CONSTANTIN: Ch. ttes infos sur Jean Martin CONSTANTIN, fs Pierre et Marie BLANC. Serait  
originaire de LISTRAC (33).  
Il X Marie SAULNIER le 08.01.1805 à St-MARTINVILLE  
Milton J. CONSTANTIN  
KNOXVILLE USA
- 97/16 DEYMIER: Ch. ° ca 1772 BDX Louis DEYNIER. Embarque à 15 ans, le 06.08.1787 pour PORT au  
PRINCE  
M.LEON  
64 ANGLET
- 97/17 DENJEAN - MOUSTERY GUIZOUILLE (ou GUILLOUZIE): April ENOGAT, ° 12.03.1828 BDX et  
déposé aux  
enfants abandonnés sous le n° 206 fût reconnu le 04.11.1848 (à 20 ans!) par Jacques  
DENJEAN - MOUSTERY, ouvrier à la Manufacture des Tabacs et son épouse Catherine  
Rose MAILLE il devint Enogat April DENJEAN - MOUSTERY et X Magdeleine  
GUIZOUILLE (ou GUIZOUILLIE) dont 1 fille Catherine ° 17.09.1857 BDX. Quelle fût  
l'enfance de Enogat  
April? Qui était son épouse Magdeleine ?  
Marc LABARRE  
29 PLOUGASTEL DAOULAS

- 97/18 DESPESSAILLES: Ch. ° ca 1861 Joseph Marie Louis DESPESSAILLES - GOUREAU. Etait soldat à la Légion Etrangère en 1880.  
Alice DESPESSAILLES  
OSORNO CHILI
- 97/19 DUMORA: Ch. ° et + Jeanne DUMORA enterrée à SALLAS (33). Etait la concubine de Paul Louis MOREL  
Christelle MOREL  
92 RUEIL - MALMAISON
- 97/20 DUPUY: Ch. ° et + av. An VII François DUPUY et son X av. Louise COLLARDEAU ° ca 1741.  
+ 01.12.1811 BLANQUEFORT  
Pierre SIMONNEY  
75011 PARIS
- 97/21 DUROUSSEAU: Ch. ° Jean Alexandre DUROUSSEAU, alias CODOIN - DUROUSSEAU. ° ca 1767 BDX St-Michel. Souhaite entrer en relation av. ttes personnes ayant étudié ce patronyme ainsi que CODOIN et VIGNERAS.  
William GONZALES  
COTO de CAZA Ca. USA
- 97/22 DURRIEU: Ch. ° ca 1758 Jean DURRIEU. II + le 08.03.1806 St-ROMAIN de VINAGUE (33). Etait X à Marguerite PASQUERIE.  
J.P. DURRIEU  
92 NEUILLY
- 97/23 FABAS (de): Ch. ° Jean de FABAS, vicomte de CASTETS-en-DORTHE (33), fs de Jean, baron d'AUROS et Marie d'ORRIES. Fût élevé à St-MACAIRE (33) par sa mère et un oncle descendant exilée au CANADA.  
Denis PROVOST  
G.G.A.S.
- 97/24 FABRE: Ch. ° Albert FABRE ca 1756 BDX.  
(Ndlr: Réponse dans ce n°)  
Jean Claude SEGUIN  
69 LYON
- 97/25 FOURCAUD: Ch. °, + et asendance de Marie FOURCAUD X 29.04.1754 GENSAC (33)n Jean BOURGUIGNON, XX 20.04.1763 GENSAC à Pierre RENATEAU  
Jean-Pierre RENATEAU  
AGB 260
- 97/26 GARNOT: Ch. °, X, + Valentine GARNOT epse Pierre SICHER °1822 +1887 BDX  
M. Le BIHAN  
28 EPERNON
- 97/27 GRAVES: Pour préparer dictionnaire biographique, ch. ttes infos/ Jean Baptiste GRAVES, abbé de St-SELVE, censeur de PARIS 1754 - 1790. Peut-être retourné en Gironde pendant la révolution et + BDX  
Dr William HANLEY  
Mc Master University  
HAMILTON Ont. CANADA
- 97/28 GUERLAU - DROUIN: Ch. X et + couple André GUERLEAU - Marie DROUIN ca 1700-50  
M. GUERLEAU  
76 PAVILLY
- 97/29 EMBARQUEMENTS: Ch. ttes info sur les bateaux sur lesquels mon ancêtre Nicolas ROUSSE ° 19.11.1762 La Rochelle + 02.08.1834 BDX a été embarqué:  
Le « PAVILLON NATIONAL » (1792) armateur Jean Marie LEFEBVRE  
L'« EDOUARD » 1802 armateur DEPLA  
Le « POMPEE » armateur LACOMBE

Le « FORTUNE » (1797) armateur ? La Rochelle  
 Le « PONT-de-LODI » (1799)

André BASSEREAU  
 AGB 595

97/30 JOURDAIN: Ch. asc. et parentèle Alfred Jeul JOURDAIN °24.03.1845 (BDX ?) X Anne Bertha ISSR,  
 ° VIENNE Autriche.

Carl Von KRIEGERBERGH  
 PALMA de MALLORCA

97/31/1 LAFITEDUPONT - MONNERIE: Ch. ° Nicolas LAFITEDUPONT (LAFITE - DUPONT) ° ca 1785-  
 86 TARGON ou région et son X av. Marie Rose MONNERIE  
 °28.04.1783 sans doute TARGON.

S. LAFITEDUPONT  
 87 LIMOGES

97/31/2 LAPARRA: Ch. + Jean LAPARRA indiqué décédé BDX, °09.12.1786 Epx Maria AURIACOMBE.  
 (Ndlr: réponse dans ce n°)

Brigitte PRUDON  
 35 GUIDEL

97/32 LE DU: Ch. asc. Jean Baptiste Le DU ° 19.05.1821. Emigre aux USA 1850.

Ed Le DU  
 WINDSOR Ca. USA  
 par l'intermédiaire de Mr VINSONNAUD -BLANZAC 16.

97/33 LHERISSON: Ch. ° ca 1759 BDX Jean LHERISSON, marchand, X 1807 Thérèse LACOSTE.  
 1 fs Antoine ° 01.04.1808 BDX

M.LERISSON  
 78 BOIS D'ARCY

— 97/34 LORILLARD: Mon arrière grand mère Emilande Charlotte LORILLARD °1834 était domestique chez  
 un conservateur de tomates dont elle eut cinq enfants non légitimes. Elle habitait, en  
 1872, 41 rue de Pessac BDX. Comment retrouver trace de cet arrière grand père inconnu?

Catherine BONHOMME  
 30114 NAGES SOLOGUES

97/35 MOULINIER - DUBOIS: André MOULINIER - DUBOIS (ou du BOIS) ° à PAREMPUYRE (33) fût  
 arrêté le 01.04.1794 et acquitté le 26.07.1794. Ch. tte info sur ce personnage  
 et sa famille.

Jean EUDE  
 66 St-CYPRIEN

97/36 MORLAAS - LURBE: Ch. + Marie Luce MORLAAS-LURBE °1802 SALIES (64)

Jean MORLAAS-LURBE  
 64 ORTHEZ

97/37 MORLAAS - LURBE X LANSALAT: Ch. X Moïse MORLAAS-LURBE av. Marie LANSALAT. Ont  
 un fs Jean Baptiste °12.03.1856 BDX

Jean MORLAAS-LURBE  
 64 ORTHEZ

97/38 MOUSTIE: Ch. ° ca 1712 BLANQUEFORT (33) Alexis MOUSTIE + 30.12.1790 BLANQUEFORT et  
 son X av. Françoise LAFITE ° ca 1792 + 2 VEN An XII BLANQUEFORT.

Pierre SIMONNEY  
 75011 PARIS

97/39 NAVARRE: Ch. François Auguste NAVARRE. A un fs Charles Frédéric °10.05.1868 à DANGLAS,  
 commune de MEZOS (40)

Jean NAVARRE  
 06 NICE

- 97/40 PAGET X MAYET - TISSOT: Ch. X Pierre François PAGET, °05.10.1786 MORBIER (39)  
+31.05.1860 l'UNION (31), fs Jean Alexis et Marie Hélène  
MAYET-  
TISSOT, av. Eulalie MAYET-TISSOT ° St-DOMINGUE et  
+ l'UNION 18  
M. GIROD  
C.G.Franche-Comté
- 97/41 PLASSAN: Mon grand père, André PLASSAN, fs mineur de Jean Camille et Rose MONSAR n'a pu  
se marier qu'après un conseil de famille tenu à la justice de Paix de BDX. devant  
M° DUGRAVIER, notaire le 02.08.1906. Comment obtenir copie de ce conseil et qui est le  
successeur de M° DUGRAVIER?  
Jeanne POIGNARD  
AGB 512
- 97/42 RABEAU - PERROT: Ch. X Joseph PERROT - Marie RABOT à GUILLAC (33)? Ont un fs Pierre  
°22.01.1897 BLASIMON (33)  
Claude BIJAYE  
67 STILL
- 97/43 RILLER: Ch. + Marie RILLER °05.10.1853 St-SORNIN-la LARCHE (87). Epse de J.B. ROULERE  
+ accidentellement La TRESNE (33). Ch. article journal entre 20 et 30.01.1899 relatant l'accident.  
Suzanne MORILLON  
27 BOURGTHEROULDE
- 97/44 ROUSSE - DENOUE: Ch. ° et + de Nicolas ROUSSE et Jeanne DENOUE, X 23.11.1761 La  
ROCHELLE Ntre-Dame  
André BASSEREAU  
AGB 595
- 97/45 ROUSSE - KLIPSH: Ch. desc. couple Jules Nicolas ROUSSE - Louise Wilhelmine KLIPSH X BDX  
09.11.1840. Ont trois filles: Valentine X 18.01.1864 BDX Frédéric REYHER,  
Hélène X Henri GADEN, Louise célibataire + 27.10.1928.  
André BASSEREAU  
AGB 595
- 97/46 SOMMABERT: Ch. ° ca 1622-23 Pierre SOMMABERT (SOMMABERE), paroisse St-PUYS, diocèse  
de BDX. Rien trouvé à BDX St-André. Y a-t-il une paroisse St-PUYS dans le diocèse  
de BDX  
Philippe GAUTERET  
75 PARIS
- 97/47 SUZAN: Ch. X Auguste NAVARRE, tonnelier - Marie SUZAN.  
Ont une fille, Marthe °13.11.1877 BDX  
Jean NAVARRE  
06 NICE
- 97/48 SYMON (de): Ch. ttes info sur famille de SYMON:  
- François de SYMON Sgr de CHATILLON +1597 à 90 a. epoux de Françoise JOUSSE  
- Héliés de SYMON, fs précédent epoux Anne de VALBRUNNE en 1580, avocat au PIt  
BDX en 1622.  
- Pierre de SYMON de CHASTILLON, fs Héliés, X Anne de la BERMONDIE le  
14.07.1619 + av. 1656, Pdt Prud'Hommes PERIGUEUX.  
- François de SIMON Sgr de CHASTILLON, fs des précédents X Jeanne MARTIN  
en 1647. Ecuyer Pdt au présidial Maire PERIGUEUX + av. 1707.  
- Jean SIMON + 1675 Ste-ALVERE (24) à 65 a. Procureur au PIt de BDX.  
- Jacques SIMON Sgr de LAFOB X Marie GALLIBERT BDX 1770.  
- Charles SIMON Sgr de LAPLANTE habite BDX St-Christoly en 1777. Il a alors  
25 ans.  
Yvette BEIGNER  
91 VAUHALLAN

REPNSES

- 97/4 BIMES: Henri BIMES fs Jean °16.11.1835 UZESTE et Jeanne CLAVERIE °12.01.1841  
VILLANDRAUT (33).  
(Ndlr: Réponse plus complète  
transmise à l'intéressé) Marcelle SOUNY  
AGB 541
- 97/8 BORIES - DUFOURG: Auguste BORIES X Jeanne DUFOURG BDX 13.09.1852  
Jean LE GOFF  
AGB 134
- 97/31 LAPARRA: Louis LAPARRA + BORDEAUX mais le 09.09.1786  
Henriette POITEVIN  
AGB 071
- 96/75 LASSERRE/LEYDET: Louis LASSERRE. + LIBOURNE 01.04.1901 est ° CIER de RIVIERE (31).  
Thérèse Raymonde LEYDET + LIBOURNE 14.01.1911 est ° St-André de  
CUBZAC 19.05.1835  
Richard DESPORTES  
AGB 346.
- 96/76 LEAGUE: Il s'agit, certainement, d'une « américanisation » de LEYGUE vieille famille huguenote  
du Quercy . Il est vraisemblable que plusieurs de ses membres aient quitté la France lors de la  
révocation de l'Edit de Nantes mais peu probable qu'il se soient rendus directement en  
Amérique. Ils ont dû transiter par la Hollande ou l'Angleterre. Comme ils n'avaient plus de  
statut légal, il est très difficile de trouver traces de leur possible embarquement.  
M.LIGNON  
AGB 102
- 96/78 MAZE: Le 12.07.1859, BDX Martin (dit Emile) MAZE, °15.12.1833 SIEURAC-lès-RIBERAC (24).  
huissier. fs Pierre, propriétaire et + Anne LACOUR. X Claire Marie TROCHON °03.02.1842  
BDX, fa Pierre Hyppolyte et Jeanne Irma THERON. Ont eu fs Pierre °05.05.1864 BDX.  
Jean LE GOFF  
AGB 134
- 96/80 MONTASSIER: Pas de MONTASSIER à BRUGES (33) mais patronyme fréquent en Charente-  
Maritime. zone littorale. Peut-être BROUAGES (17).  
M.LIGNON  
AGB 102

✂

BON POUR POUVOIR

Je soussigné (e) ..... Adhérent n°:.....

donne pouvoir à Mme, Mr .....

pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Statutaire des Amitiés Généalogiques Bordelaises le 24 Avril 1997,  
à l'Athénée Municipal de Bordeaux.

Fait à ..... le: ...../...../.....

Signature:

✂

CANDIDATURE

Je soussigné (e) .....

déclare me porter candidat (e) au Conseil d'Administration des Amitiés Généalogiques Bordelaises, lors de  
l'Assemblée Générale de 24 Avril 1997.

Fait à ..... le: ...../...../.....

Signature:

<b>Assemblée Générale Statutaire</b>
--------------------------------------

Cette assemblée aura lieu le **Judi 24 Avril 1997**, à 14H30 à l'Athénée Municipal de Bordeaux. A cette occasion, Monsieur L'Hoiry a bien voulu accepter de faire un exposé sur les Apothicaires et les Pharmaciens.

Comme les fois précédentes, nous espérons que vous viendrez nombreux, mais ceux d'entre vous qui ne pourraient se déplacer auront la possibilité de donner pouvoir à un adhérent de leur choix, à condition que celui-ci soit à jour de sa cotisation au moyen de l'imprimé contenu dans ce bulletin.

Les candidatures au Conseil d'Administration pourront être formulées par simple lettre ou à l'aide de l'imprimé contenu dans le bulletin et devront parvenir au siège des A.G.B. avant le 15 avril 1997. Le mandat de Madame Seyrès arrive à expiration et il y aura lieu de procéder à son renouvellement.

### Ordre du jour

- Ouverture et rapport moral du Président.
- Rapport financier
- Quitus du trésorier
- Nos activités
- Elections pour le renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Cette assemblée sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle vous sera soumise une proposition de modification des statuts dans les termes ci-dessous :

Art. 2 - Cette Association a pour but :

- de créer des liens d'amitié entre ses membres et de faciliter les rencontres afin de mieux promouvoir et encourager la recherche généalogique par l'entraide.

- de participer à la sauvegarde du patrimoine national en développant les travaux d'intérêt général (transcription de registres ou documents anciens, constitution de répertoires) et en rendant publics ces travaux par leur dépôt dans les services d'Archives pouvant permettre ainsi de limiter, ou même de supprimer la consultation directe des documents originaux anciens.

Art. 8 - La composition du Bureau est modifiée par la suppression du Commissaire aux Comptes.

Comme d'habitude, l'Assemblée Générale sera précédée par un repas amical. Rendez-vous au restaurant **Le Bistro Romain**, 65 cours de l'Intendance, à 12h15. Prix du repas 130 Frs par personne.

✕ -----

### RESERVATION

Pour le repas du jeudi 24 avril 1997

NOM :

N° de Tel. :

S'inscrit pour le repas du 24 avril 1997 au **Bistro Romain**

Prix : 130 Fr par personnes    X            =            Fr

Chèque à l'ordre du Trésorier des A. G. B., à adresser au siège, 2 rue Paul Bert avant le mardi 22 avril

nota : si vous voulez ne pas découper le présent bulletin, répondre tout simplement sur papier libre.

## BILAN AU 31 DECEMBRE 1996

<b>ACTIF</b>	<b>Brut</b>	<b>Amort<sup>ent</sup></b>	<b>Net</b>	<b>PASSIF</b>
<b><u>I - ACTIF IMMOBILIER</u></b>				
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
Bibliothèque	25.824,99	23.351,87	2.473,12	68.864,41
Matériel de bureau	77.802,04	63.584,02	14.218,02	8.642,27
Mobilier	9.887,40	4.359,70	5.527,70	77.506,68
Frais d'aménagements	5.134,35	0,00	5.134,35	1.760,00
	118.648,78	91.295,59	27.353,19	
<b><u>II - ACTIF CIRCULANT</u></b>				
Stock matières consommables	2.846,04			
Stock documents	2.449,00			
			5.295,04	
<b><u>III - DISPONIBILITES</u></b>				
Valeurs mobilières de placement	57.475,78			
Banque de l'Aquitaine	4.548,07			
Caisses	484,60			
				12.443,95
<b><u>IV - COMPTES DE REGULARISATION</u></b>				
Charges constatées d'avance				
			1.143,95	
			96.300,63	96.300,63
				4.590,00
				7.258,15
				5.185,80
				62.508,45
				4.590,00
				7.258,15
				5.185,80
				12.443,95

**Compte de résultats au 31 décembre 1996**

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Variation des stocks	501,66	Remboursement recherches	6.330,00
Achats Matières Consommables	4.804,50	Etudes et documents	7.579,50
Primes d'assurances	1.424,60	Cotisation des adhérents	51.535,00
Frais de recherches	2.043,50	Produits financiers	160,65
Etudes et documents	450,00	Produits exceptionnels	997,62
<u>Fournitures et frais divers</u>			
Téléphone	<b>1.330,16</b>		
Affranchissement courrier	<b>1.556,70</b>		
Entretien matériel	<b>4.266,99</b>		
Frais divers	<b>4.161,41</b>		
	13.315,26		
Bulletin	21.989,55		
Cotisations payées	1.810,00		
Dotations aux comptes amortis.	13.621,43		
	<hr/>		
Solde Créiteur	8.642,27		
	<hr/>		
	66.602,77		<hr/>
			66.602,77

**BUDGET 1997**

<b>PRODUITS</b>		<b>CHARGES</b>	
Cotisations	<b>55.000</b>	Bibliothèque	<b>3.000</b>
Subventions	<b>10.000</b>	Investissements	<b>10.000</b>
Cessions études et documents	<b>6.000</b>	Bulletin	<b>25.000</b>
Participation aux travaux de recherches	<b>5.000</b>	Cotisations	<b>3.000</b>
Produits financiers	<b>1.000</b>	Assurances	<b>1.800</b>
		Téléphone - Affranchissement courrier	<b>4.200</b>
		Dotation aux amortissements	<b>15.000</b>
		Frais de fonctionnement	<b>15.000</b>
<b>Total des produits</b>	<hr/> <b>77.000</b>	<b>Total des charges</b>	<hr/> <b>77.000</b>

*imprimerie  
demarqc*

69, rue des Ayres - 33000 BORDEAUX

**OFFSET - TYPO - SERIGRAPHIE**

☎ 56 81 67 60    R.M. 140 266 33 Bx    Fax 56 52 84 97

*(André DEMARQUE, adhérent n°722 des A.G.B.)*



<b>BULLETINS ENTRES EN BIBLIOTHEQUE</b>
---

- Cercle généalogique du Bourbonnais n° 69, 70, 71, 72
- Association généalogique de la Banque de France n° 38, 39, 40
- Sociétés généalogiques de Bourgogne n° 70, 71, 72
- Cercle généalogique des Deux-Sèvres n° 17, 18, 19
- Association généalogique de l'Anjou n° 80, 81, 82
- Centre généalogique du Finistère n° 58, 59, 60
- Centre généalogique de Versailles et des Yvelines n° 36, 37, 38
- Centre généalogique de l'Est parisien n° 26, 27, 28
- Centre généalogique de Touraine n° 26, 27, 28
- Généalogie et histoire de la Caraïbe n° 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90
- Héraldique et Généalogie n° 139, 140, 141
- Histoire et généalogie landaises n° 25
- Cahiers méduliens n° 25, 26, 27
- Cercle généalogique de Bourbon n° 52, 53, 54
- Société d'histoire, de généalogie et d'échanges n° 42, 43
- Société des Lettres, Sciences et Arts "La Haute Auvergne" T. 58, 3ème trim. 96
- Cercle généalogique du Lot et Garonne n° 45, 46, 47
- Association de recherches généalogiques d'Auvergne n° 59, 60
- Union des Cercles généalogiques lorrains n° 100, 101, 102
- Cercle généalogique poitevin n° 53, 54, 55
- Cercle généalogique de Saintonge n° 24, 25, 26
- Cercle généalogique vendéen n° 62, 63, 64
- Généa-89 n° 70
- Cercle généalogique du Ministère de l'Intérieur n° 32, 33, 34
- Revue d'Etudes basques n° 58, 59, 60
- Cercle généalogique de l'Auvergne et du Velay n° 77, 78
- Fédération historique du Sud-Ouest - Actes du Congrès 1994
- The british columbia genealogist juin 1996, vol. 25 n° 4
- Commission généalogique I.N.R.A. Versailles n° 36, 37, 38
- Société historique et archéologique d'Arcachon n° 89, 90
- Cercle généalogique du Rouergue n° 17, 18, 19
- Histoire et Sociétés n° 63, 64, 65
- Cercle généalogique du Haut-Berry n° 34, 35, 36
- Associations généalogiques Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse n° 100, 101, 102
- Société généalogique canadienne-française Été 1996, vol. 47 n° 3
- Haute-Saône, SALSA n° 23, 24
- Société d'Etudes des 7 vallées n° 26, 27
- Cercle généalogique Sud-Saintonge n° 11
- Archistra n° 144, 145, 146, 147, 148, 149
- Centre généalogique du Perche n° 29, 30
- Talence Généalogie n° 8
- Notre Temps n° 321, 322, 323, 324
- Salon de Vichy et du Centre n° 35
- Cercle généalogique d'Ille et Vilaine n° 35, 36, 37, 38, 39, 40
- Cercle généalogique du Pays cannois n° 6
- Cercle de généalogie des Ardennes n° 68
- Cercle généalogique des Pyrénées atlantiques n° 46, 47, 48
- Cercle généalogique des Landes n° 39
- Centre généalogique du Sud-Ouest n° 34
- Association généalogique du Var n° 23, 24, 25
- Trait d'Union de l'Estuaire de la Gironde n° 6, cahier n° 2, 7
- Nord généalogie n° 141
- Centre d'Etudes généalogiques Rhône-Alpes n° 87, 88
- Revue française de Généalogie n° 105, 106, 107
- Cercle généalogique et d'histoire du Périgord n° 44, 45
- Cercle d'Etudes généalogiques d'Ile de France n° 71, 72
- Association généalogique du Pas de Calais n° 51, 52, Index des noms
- Union des Associations généalogiques de la Corrèze n° 41, 42
- Société archéologique et d'histoire du Libournais n° 241, 242
- Cercle généalogique de Maine et Perche n° 41, 42
- Cercle généalogique des Cheminots n° 45, 46
- Cercle généalogique de la Brie n° 28, 29
- Association ardennaise de généalogie n° 16
- La vie généalogique (Fédération) n° 14
- Cercle généalogique Caisse d'Epargne Ile de France n° 51
- Cercle généalogique Sud-Bretagne Morbihan n° 39
  
- Cercle généalogique du Languedoc n° 73, 74
- Eclair-Plus n° 103, 104, 105, 106

- Vercors généalogie n° 19
- Cercle généalogique de l'Uzège n° 3, 4
- Cercle généalogique Etablissement armement n° 29, 30
- Amitiés généalogiques du Limousin n° 14, 15
- Société généalogique de l'Yonne n° 16
- Société généalogique du pays noyonnais n° 15
- Histoire de la France méridionale n° 145, 146, 147, 148
- Groupement généalogique de la région du Nord n° 142, 143
- Société historique et archéologique du Périgord T. CXXIII
- Association généalogique de Charente n° 64, 65
- Cercle généalogique d'Aunis et Saintonge n° 30
- Cercle généalogique de l'Aisne n° 27, 28
- Sté archéologique et historique du Médoc n° 26
- Gé-Magazine n° 153, 154, 155
- Cercle généalogique de Picardie
- Centre généalogique de l'Ouest n° 88, 89
- Amis du Bazadais n° 113, 114
- Cercle gènaalogique du Pays cannois n° 7
- Cercle généalogique romanais et peageois n° 20
- Vivre en Rouergue n° 10
- Cercle généalogique de Nice et de la Provence orientale n° 46, 47
- Entraide généalogique Bretagne-Maine-Normandie n° 21
- Groupement héraldique et généalogique de l'Agenais n° 18, 19
- Cercle généalogique du Pays basque et du Bas-Adour n° 21
- Cercle généalogique de Nouvelle Calédonie n° 31
- Cercle généalogique de la Marche et du Limousin n° 75
- Cercle généalogique du Bassin d'Arcachon et du Pays de Buch n° 5
- Cercle généalogique Sud-Saintonge n° 12

**NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE**

- Testaments et pratiques funéraires en Sarladais du XVème au XVIIIème siècle  
Société historique du Périgord T. CXXIII 2ème livraison
- Anciennes paroisses de l'Allier - Cercle généalogique du Bourbonnais n° 70
- Les lettres de naturalité ou comment les aubains devenaient régnicoles sous l'ancien régime - Sociétés  
généalogiques de Bourgogne n° 70
- Le Livret d'ouvrier sous le Second Empire - - d° -
- Petit guide d'histoire familiale corse; approche historique et généalogique - Associations généalogiques  
P.A.C.A. n° 100
- Mariages religieux et coutumes de mariage sous l'Ancien régime - Société d'Etudes des 7 vallées n) 26
- Les cagots, quelles approches - -d°-
- Le baptême ou la mort - Revue française de Généalogie n° 105
- Peut-on protéger les travaux généalogiques - -d°-
- L'Etat-civil en Europe - Cercle généalogique vendéen n° 63
- Les Brevets d'invention - Cercle généalogique des Cheminots n° 45
- Les chirurgiens de la Garde impériale - I.N.R.A. Versailles n° 37
- A propos du "Champ d'asile" et des créoles - Généalogie de la Caraïbe n° 86
- Les actes notariés passés à Paris - Cercle généalogique des Yvelines n° 37
- Qu'est-ce que les Fabriques? - - d° -
- Les décès sans hoir de corps - Cercle généalogique Sud-Bretagne Morbihan n° 89
- Des débuts difficiles ou la mortalité des enfants en bas-âge. - Revue française de Généalogie n° 106
- Banc d'essai des logiciels - -d°-
- Les juifs et leur histoire: Le décret de Bayonne. - Associations généalogiques des régions P.A.C.A. n°  
106
- Utilisation de l'inventaire après décès - Sté généalogique canadienne-française vol. 47 n° 3
- L'arbitraire royal et l'honneur des familles - Sté de généalogie et d'échange n° 43
- Les archives hospitalières- -d°-
- La photographie au service de la Généalogie - -d°-
- Contrats d'apprentissage - Ass. généalogique de la Charente - n° 40
- Aux sources du clivage usagers dans le captalat de Buch - Sté --historique et archéologique  
d'Arcachon n° 90
- Les règles de communication: droit et archives - Gé-Maazine -- n° 153
- Quels navires fréquentaient l'estuaire de la Gironde au Moyen-Age - Conservatoire de l'Estuaire de la  
Gde, cahier 2
- Gens de mer du quartier de Blaye vers le milieu du XVIIIè - siècle - -d°-
- Les marins du quartier de Blaye sur les côtes de Charente et de Vendée (1787-1815) - -d°-
- Dossiers de justice et généalogie au XVIIème siècle - Ass. généalogique de Charente n° 65

- Copies ou photocopies de minutes notariales de plus de 100 ans - Revue française de généalogie n° 107
- Archives des personnels de la gendarmerie - -d°-
- Fichier des "Morts pour la France" - -d°-
- Du nom de l'enfance à celui des adultes - -d°-
- Recherches généalogiques au Luxembourg - Gè-Magazine n° 155
- La vie des faubourgs - -d°-
- Les conditions au mariage - Entraide généalogique Bretagne Maine Normandie n° 21
- Degré de parenté - Groupement héraldique et généalogique de l'Agenais n° 19
- Etat-civil consulaire au Centre des Archives diplomatiques à Nantes - Généalogie et Histoire de la Caraïbe n° 90
- Recherches généalogiques sur Paris: Etat-civil reconstitué et enregistrement - Cercle généalogique de l'Est parisien n° 28
- Les français nés à l'étranger - -d°-

### OUVRAGES ENTRES EN BIBLIOTHEQUE

Notre nouvelle collègue, Mme BOUCHON a eu l'amabilité de faire don aux A.G.B., entre autres documents, de deux livres:

- « La femme et le bâtard », par Claude GRIMMER,

Cet ouvrage foisonne d'anecdotes. L'auteur, en faisant revivre les amours secrètes des siècles passés, nous entraîne dans tous les lieux de plaisir où furent conçus les futurs bâtards. Elle retrace aussi ce que fut le destin de ces « illégitimes » selon leur catégorie sociale, dans un Etat dominé par la morale chrétienne.

- « Mon tout, mon roi », du même auteur,

C'est ici l'histoire de Marie-Angélique de SCORAILLES (1661-1681), la future duchesse de FONTANGES, mais aussi une histoire d'amour à la cour de Louis XIV, émaillée d'intrigues. C'est aussi et surtout l'histoire d'une jeune provinciale d'une beauté hors du commun qui devint la maîtresse du Roi... et en mourrut.

De son côté notre collègue Mme POITEVIN nous a donné deux ouvrages:

- « Guide des ordres civils français, des médailles d'honneur, des médailles de sociétés », par André SOUYRIS-ROLLAND.
- « Guide des ordres, décorations et médailles militaires, 1814 - 1963, par le même auteur.

### NOS PUBLICATIONS

#### Relevés de mariages.

Inventaire et tarif des communes répertoriées informatiquement.

Communes	Paroisses	Code	Nombre de mariages	Nombre de pages	Prix
AMBARES-LAGRAVE	Canton d'Ambarés	3300320	93	2	70
	Notre-Dame	3300302	106	3	
	St Pierre de Quinsac	3300301	2106	31	
AUDENGE	St Paul	33019	383	9	50
BAIGNEAUX	St Paul	33025	257	4	40
BASSENS	St Pierre	33032	2069	40	70

Communes	Paroisses	Code	Nombre de mariages	Nombre de pages	
BAYON-SUR-GIRONDE	Notre-Dame	33035	938	19	60
	Cathedrale St Jean	3303605	1477	22	
BAZAS	Notre-Dame de Mercadil	3303603	955	14	90
	St Antoine et St Christophe	3303601	118	3	
	St Martin et ND de Conques	3303604	807	16	
	St Michel de la Prade	3303607	276	4	
	St Romain de Poussignac	3303602	185	4	
	St Romain de Tontoulon	3303608	129	2	
	St Vincent et Hipolyte	3303606	337	5	
BELIN-BELIET	Canton de Beliet	3304220	215	5	60
	St Exupere	33042	522	11	
BERNOS-BEAULAC	Notre-Dame	3304602	782	16	60
	St Pierre de Taleyson	3304601	177	4	
BIRAC	St Laurent	33053	214	5	40
BLASIMON	St Nicolas	33057	255	5	40
BLAYE	St Sauveur	3305801	385	8	50
BLESIGNAC	St Vivien	33059	329	5	40
BOURG	Canton de Bourg	3306720	681	3	80
	St Girons	3306701	1941	38	
	St Pierre de Camillas	3306702	162	4	
	St Saturnin de la Libarde	3306703	200	4	
BOURIDEYS	St Michel	33068	468	10	50
BROQUEYRAN	St Pierre	33074	154	3	40
BRUGES	St Pierre	33075	41	1	10
BUDOS	St Romain	33076	788	16	50
CABANAC et VILLAGRAINS	St Martin et St Jean	33077	587	9	50
CAMEYRAC	St Cyr	3348302	108	2	40
CASSEUIL	St Pierre	33102	453	2	40
CASTELVIEL	Notre-Dame	33105	512	6	50
CASTILLON-LA-BATAILLE	St Symphorien	3310801	1600	31	70
CAVIGNAC	St Hilaire	33114	166	3	40
CAZATS	St Martin	33116	417	9	50
CENAC	St Andre	33118	271	6	50
CERONS	St Martin	33120	886	18	60
COIRAC	St Martin	33131	360	4	40
COURS-LES-BAINS	St Martin	33137	390	4	40
CUDOS	St Jean	3314401	769	15	60
	St Laurent d'Artiguevieille	3314402	265	6	
DAUBEZE	St Sulpice	33149	233	4	40
ESCAUDES	Notre-Dame	33155	212	4	40
Les ESSEINTES	St Pierre et St Aignan	33158	330	5	40
FLAUJAQUES	St Martin	33168	513	8	50
FRONTENAC	Notre-Dame	33175	366	7	50
GAJAC	St Martin	33178	615	9	50
GANS	St-Pierre	33180	179	6	60
GAURIAC	St Pierre	33182	413	8	50
GENISSAC	St Martin	33185	1012	20	60
GENSAC	Notre Dame	33186	932	18	60
HOSTEINS	St Pierre aux Liens	33202	830	12	60
HURE	St Martin	33204	347	7	50
IZON	St Martin	33207	1606	23	70
LADOS	St Martin	33216	178	3	40
LANGOIRAN	St Pierre	33226	303	5	40
LANSAC	St Pierre	33228	139	3	40
LANTON	Notre-Dame	33229	411	9	50
LEOGNAN	St Martin	33238	707	14	60
LESTIAC-SUR-GARONNE	Notre-Dame	33241	473	10	50
LIGNAN-DE-BAZAS	St Vincent	33244	346	7	50

Communes	Paroisses	Code	Nombre de mariages	Nombre de pages	
LUCMEAU	St Andre	33255	817	16	60
MAZERES	Notre-Dame	33279	218	5	40
MERIGNAC	St Vincent	33281	1572	22	70
MONTUSSAN	St Martin	33293	634	10	50
NIZAN	St Martin	33305	588	12	50
ORIGNE	St Jean d'Origne et St Jean du Tuzan	33310	212	4	40
PAREMPUYRE	St Pierre	33312	428	7	50
PAUILLAC	Canton de Pauillac	3331420	78	2	70
	St Lambert	3331401	1389	25	
	St Martin	33314			
PEUJARD	St Martin	33321	1212	18	60
POMPEJAC	St Saturnin et St Vincent	33329	546	11	50
PORCHERES	St Pierre	33332	259	4	40
PRECHAC	St Martin d'Insos	3333602	355	7	80
	St Pierre	3333601	2571	35	
PUJOLS	Canton de Pujols	3334420	75	2	40
REOLE (La)	Canton de La Reole	3335220	141	3	80
	St Michel	33352	3425	45	
ROAILLAN	St Saturnin	33357	493	7	50
SAINT ANDRE-DE-CUBZAC	Canton de St Andre	3336620	111	3	40
ST AUBIN DE BRANNE	St Aubin de Blaignac	33375	312	5	40
SAINT CHRISTOLY-DE-BLAYE	St Christoly de Canac	33382	1971	12	60
SAINT COME	St Come	33391	429	8	50
SAINTE EULALIE	Ste Eulalie	33397	1009	10	50
SAINT FELIX-DE-FONCAUDE	Notre-Dame	3339901	322	6	60
	St Felix de Pommiers	3339902	267	7	
SAINT LAURENT-ET-BENON	Canton de St Laurent et Benon	3342420	28	1	40
SAINT LOUBES	Canton de St Loubes	3343320	69	2	70
	St Pierre	33433	2845	35	
SAINT MACAIRE	Canton de St Macaire	3343520	69	2	70
	St Martin	33435	2284	33	
ST MAGNE	St Magne	33436	470	7	50
ST MARTIAL	St Martial	33440	363	8	50
SAINT SAUVEUR	St Sauveur	33471	637	13	60
SAINT SELVE	St Selve	33474	411	9	50
SAINT SEURIN-DE-BOURG	St Seurin de Trouveyras	33475	67	2	40
SAINT SEVE	St Seve	33479	204	4	40
SAINT SULPICE-et CAMEYRAC	St Sulpice	3348301	940	14	60
SAINT SYMPHORIEN	Canton de St Symphorien	3348420	96	2	40
SAINT VINCENT DE PAUL	St Vincent de Paul	33487	107	2	40
SAMONAC	St Martin	33500	235	5	40
SAUCATS	St Pierre	33501	632	13	60
SAUVIAC	St Praxede et St Laurent	33507	388	6	40
SIGALENS	St Martin d'Aillas-le-vieux	33512	177	4	40
TARGON	Canton de Targon	3352320	45	1	
TAURIAC	St Etienne	33525	798	16	60
LA TESTE	St Vincent de la Teste de Buch	3352901	2522	26	70
TOULENNE	St Saturnin	33533	262	6	50
UZESTE	Notre-Dame	33537	653	13	60
VERTHEUIL	St Pierre	33545	458	9	50
VILLANDRAUT	St Martin	33547	653	10	60
YVRAC	St Vincent	33554	717	11	60

LISTE DES ADHERENTS A.G.B.
-------------------------------

(au 1<sup>er</sup> mars 1997)

N°		IDENTITE	ADRESSE	COMMUNE
177	Mme	ABRIAL Janine	49 Av. Docteur Schweitzer Parc du Château	33700 MERIGNAC
725	Mme	ALBESPY Monique	80 rue Aupérie	33800 BORDEAUX
222		AMIS du VIEUX BOURG	rue Pasteur	33710 BOURG sur GIRONDE
729	Mme	ARNAUD Josette	16 rue Marie Marthe	33400 TALENCE
250	Mme	ARROUCH Henriette	20 rue Littre	75006 PARIS
702	Mr	ASSAILLY Gérard	21 rue du 8 Mai	27690 LERY
603		Association Historique Du Brannais	Mairie de CAMIAC	33420 CAMIAC et ST DENIS
026	Mr	ATTANE Jean	25 rue du XIV Juillet	33400 TALENCE
685	Mr	AUDRAS Jacques	Château de Lauraët	32330 LAURAET
178	Mr	AUFRERE Henri	Résidence Loustalot 1, Bât H2	33170 GRADIGNAN
038	Mme	AUVARD Nelly	28 rue du Haillan	33000 BORDEAUX
791	Mme	AUZERAY Cécile	8 - 10 Rue André Sabatier	92000 NANTERRE
342	Mme	BABONNAUD Odette	Métairie des Hauts de Garonne, Entrée 1 / Appt 18	33310 LORMONT
720	Mme	BACQUEY Raymonde	1 rue Ingres	33200 BORDEAUX
035	Mme	BAFFAUD Monique	Domaine Massias	33450 ST LOUBES
328	Mme	BALLU France	8 Petit Chemin d' Ars	33400 TALENCE
759	Mr	BARON Michel	Les Amandier, 100 avenue de Verdun	33200 BORDEAUX
491	Mr	BARRAUD Maurice	67 rue de Paris	94220 CHARENTON le PONT
595	Mr	BASSEREAU André	55 rue du Loup	33000 BORDEAUX
738	Mme	BASTIEN Martine	54 rue Nicolas Boileau	33290 CAYCHAC
713	Mme	BAT Solange	14 rue Maryse Bastie, Appt 18	33300 BORDEAUX
221	Mme	BATS Marie-José	23 chemin des Clarines	33610 CESTAS
069	Mme	BAUDET Geneviève	81 bis rue Abbé de l' Epée	33000 BORDEAUX
687	Mr	BAY Axel	7 Allée de la Begude	13127 VITROLLES
419	Mme	BAYLE Jeanne	14 Square Maillol	66100 PERPIGNAN
196	Mr	BAZET Claude	Rua Costa 52 - Ap. 122 - 508- CEP 01304	BRESIL SAO PAULO S.P.
735	Mr	BEGOT René	7 allée des Princes	33650 La BREDE
533	Mme	BEIS-CHARTIER Françoise	Résidence Jean-François Millet, 31 rue Laporte	33200 BORDEAUX CAUDERAN
165	Mr	BERET Roger	5 rue Dugesclin	33400 TALENCE
217	Mr	BERGERON René	Les Cèdres, Parc des Tourelles	33200 BORDEAUX CAUDERAN
748	Mr	BERLOIN Serge	5 impasse Fenouil	33000 BORDEAUX
629	Mme	BERNARD Monique	12 rue du Luc	33250 CISSAC
458	Mr	BERNIS Pierre	7 rue Lacroix	33000 BORDEAUX
296	Mme	BERRONE Michelle	71 rue Max Coyne	33110 LE BOUSCAT
482	Mme	BESSON Arlette	99 bis rue A. St Germain, Appt 111	33800 BORDEAUX
600	Mme	BETIER Roger	1 rue Aristide Briand	33290 BLANQUEFORT
718	Mr	BIGOUROUX Bernard	Chemin du Viaduc, PONT de L'ARC	13090 AIX en PROVENCE
137	Mme	BILLIOQUE Colette	8 Avenue de Pique Poul, La Vigne	33970 CAP FERRET
513	Mme	BION Elizabeth	18 rue du Maréchal Lyautey	33130 BEGLES
472	Mr	BLONDY Jean	Clos Massias	33450 ST LOUBES
778	Mr	BOISBELET André	19 Cours du Général De Gaulle	33230 St MEDARD DE GUIZIERES
790	Mr	BOISSARIE Patrick	161 Rue du Tondu	33000 BORDEAUX
548	Mme	BONNAFOUS Renée	22 rue Champlain	33300 BORDEAUX
635	Mr	BONNARD François	Domaine de Campus	33126 ST MICHEL de FRONSAC
108	Mr	BONNEVAL Michel	98 rue de la Harpe	33110 LE BOUSCAT
684	Mme	BONPART Jeanne	Les Dalhias Parc Domion, 16 Rue Domion	33200 BORDEAUX CAUDERAN-
612	Mme	BOS Pierrette	MARGALES	33250 CISSAC
077	Mr	BOSSOUTROT François	22 rue du Maréchal Joffre	33130 BEGLES
045	Mme	BOUCHARD Raymonde	190 bis rue Fernand Audeguill	33000 BORDEAUX
648	Mme	BOUCHE Geneviève	7 rue Jean-Paul Sartre	33130 BEGLES

N°		IDENTITE	ADRESSE	COMMUNE
327	Mme	BOUCHET Madeleine		33620 CAVIGNAC
786	Mme	BOUCHON	36 Rue de la République	33480 CASTELNAU DE MEDOC
257	Mr	BOUDENE Raymond	11 Avenue de Gradignan	33600 PESSAC
754	Mr	BOUSSETON Gérard	Résidence Edmond Rostand, Bat 6 Appt 81	33185 LE HAILLAN
130	Mr	BOYE Jean Pierre	20 chemin de la Colonne	33340 QUEYRAC
760	Mme	BRICOUT-DURRE Marie- Josette	208 Bd Franklin Roosevelt	33800 BORDEAUX
784	Mr	BRIGUET LAMARRE Robert	100 Rue Chevalier	33000 BORDEAUX
742	Mr	BROCQ DE HAUT et Mme	30 route de Citon	33360 CENAC
175	Melle	BROUSSE Anne Marie	Les Jardins d'Arcadie, 70 rue de Turenne	33000 BORDEAUX
613	Mme	BROUSTE Denise	Résidence St Bries Les Platanes	33140 VILLENAVE-D'ORNON
413	Mr	BRUGNEAUX JAN Michèle	100 rue de l' Egalité	45160 OLIVET
731	Mme	CABRAFIGA Montserrat	Rue de la Lande Blanche	33320 EYSINES
536	Mr	CANALE Pierre	Château Picourneau	33180 VERTHEUIL en MEDOC
749	Mr	CANTAT Guy	7 rue Louis Pasteur	33310 LORMONT
540	Mr	CAPDEVILLE J.C.	7 place du Belvédère	33520 BRUGES
739	Mme	CAPOT Micheline	7 Les Fougères	33290 LE PIAN MEDOC
320	Mme	CARREAU Annie	26 rue Borda	33000 BORDEAUX
745	Mr	CARRERE Marc	19 rue Descartes	33185 LE HAILLAN
246	Mr	CASSAT André	14 cours de Verdun	33000 BORDEAUX
259	Mme	CASSOU Yvette	3 rue de Blaheraut	33200 EYSINES
427	Mme	CASTAGNOU Anne	31 rue Etchenique Résidence « Les Nigelles »	33200 CAUDERAN
520	Mr	CAULEY Jean-Pierre et Mme	120 rue Dupaty	33300 BORDEAUX
788	Mme	CAULEY Yvette	3 Rue Jean Camille Paris	33300 BORDEAUX
771	Mr	CAVARROC Jean-Claude	53 rue Brillette	33320 LE TAILLAN MEDOC
732	Mr	CELESTIN Michel	1 allée des Lavandes, Route de Reyrieux	01600 MASSIEUX
780	Mr	CHAPON Aimé	106 rue Mac Carthy, Entrée 108-1	33200 BORDEAUX
734	Mr	CHAPT-BOUTIN	4 rue Buffon	91790 BOISSY sur YON
782	Mr	CHAPUZET Bernard	LE TOUC	33830 BELIN BELIET
237	Mr	CHARBONNIER Claude et Mme	5 square de Gascogne	33700 MERIGNAC
431	Mme	CHARMEAU Yvette	4 rue Boudet	33000 BORDEAUX
025	Mme	CHARRIER Andrée	4 allée de Montignac	33360 CENAC
741	Mr	CHAUVEAU Jean-Michel	700 route de Jol	30700 ST QUENTIN la POTERIE
075	Mr	CHAUVÉLIER Henri	107 rue du 11 Novembre	33290 BLANQUEFORT
522	Mme	CHAZEAU Francine	109 Avenue du Roy	33440 AMBARES
789	Mr	CLARET Gérard Robert	39 Rue Jacques Gabriel, Clairière de Mingot	33160 St MEDARD EN JALLES
193	Mme	CLEMENT Jeanne	Résidence Liotard / Bât B, 99 Bld Albert 1er	33800 BORDEAUX
764	Mme	CLOS Jacqueline	4 Avenue Georges V	33700 MERIGNAC
406		Comité d' Entreprise BULL S.A	Section Généalogique N.Bourrée, rue Jean Jaurès	78340 LES CLAYES sous BOIS
699	Mr	CONSTANTIN Louis	10 rue Louis Auguin	17300 ROCHEFORT sur MER
719	Mr	CONTE George	1 Avenue Jacques Bara	60500 CHANTILLY
275	Mr	CORALES Guy	5 rue Rabelais, CHAMBERY	33140 VILLENAVE D'ORNON
527	Mr	COUGET Paul Jean	18 rue Comte de la Teyssonnièr, B.P 141	01004 BOURG en BRESSE
162	Mr	COUGOUL Jacques Docteur	271 Av. de Lattre de Tassigny	33200 BORDEAUX
042	Mme	COUPET Anne-Marie	Les Charmes	42370 RENAISSON
557	Mr	COURBIN Jean Robert	5 rue La Bernède	33480 CASTELNAU de MEDOC
714	Mr	COURBIS Raymond	8 Avenue Corot	78110 LE VESINET
450	Mme	COURGNAUD Paulette	43 rue Lacordaire	33600 PESSAC
235	Mme	COUZINET Germaine	Résidence Billaudel, 112 bis rue Malbec	33800 BORDEAUX
672	Melle	CROIZIER	82 rue Frère	33000 BORDEAUX
476	Mr	CULLERIER Gérard	Résidence Lancelot / A 36 B, rue Henri de Monterland	33400 TALENCE
445	Mr	DAGRANT Philippe	16 Cours Journu Auber	33300 BORDEAUX
703	Mme	DALLAS Marie José	2 Avenue du Maréchal Foch, PONT de la MAYE	33140 VILLENAVE d' ORNON

# L'INFORMATIQUE À VOTRE SERVICE

## **GENEATIQUE II<sup>+</sup>** *Une valeur sûre*

Le logiciel de généalogie sous DOS le plus utilisé en France. Plus de 3000 généalogistes l'ont choisi pour sa simplicité d'utilisation, mais aussi pour sa puissance et la qualité des représentations sur l'écran et sur papier.

## **GENEATIQUE POUR WINDOWS** *Version 96*

*Compatible Windows 1.1 1.11 et Windows 95*

Un logiciel qui met à profit la convivialité et les performances graphiques de WINDOWS: une saisie visuelle, des dessins d'arbres ascendants, descendants et circulaires de toutes dimensions, des éditions de listes et de fiches familiales de grande qualité. Toutes ces représentations bénéficient de larges possibilités de personnalisation.  
Import GEDCOM inclus.

## **GENECARTE POUR WINDOWS** *Version 96*

Représente vos données généalogiques sur une carte de France par départements. Une autre façon de présenter votre généalogie. Etude des déplacements au fil des générations. Impression de carte en couleurs possible.

## **GENEPHONE POUR WINDOWS**

Interroge le Minitel et dénombre les porteurs d'un patronyme, visualise les adresses et les édite sur étiquettes (Modem, câble Minitel). Compatible GENECARTE.

## **GENEREL**

Le logiciel spécialisé pour les relevés systématiques d'actes, retenu par de nombreux Cercles Généalogiques pour sa simplicité et ses nombreuses possibilités d'éditions.

## **GESANO**

Le logiciel spécialisé pour le traitement des données généalogiques issues des actes notariés. Généalogie personnelle ou relevés systématiques.

## **MYRIALIS** *Version 96*

Le logiciel qui gère efficacement une banque d'images ( actes, cartes, gravures, ...)

## **ANDROSACE**

Le logiciel particulièrement adapté à la gestion de votre bibliothèque.

*Pour obtenir les documentations*



**C.D.I.P.**

**B.P. 27**

**F-95550 BESSANCOURT**